



FOUNTAIN[®]

More than a drink



Sommaire

PREMIÈRE PARTIE

POINTS FORTS	3
MORE THAN A DRINK	3
CHIFFRES CLÉS	4
INFORMATION DESTINÉE AUX ACTIONNAIRES	5
MESSAGE DU PRÉSIDENT	6
MESSAGE DU CEO	7
RAPPORT DE GESTION	8
CORPORATE GOVERNANCE	10

DEUXIÈME PARTIE

1 PROFIL: FOUNTAIN SIMPLIFIE SES STRUCTURES	14
2 LE VRAI PRODUIT: LA CONVIVIALITÉ	18
3 PERSPECTIVES 2003: PLUS PROCHE DU CLIENT	23

TROISIÈME PARTIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE	25
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE 2002	26
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE 2002	32
TABLEAU D'EMPLOIS ET RESSOURCES CONSOLIDÉS	41
COMPTES ANNUELS SOCIAUX DE 2002 (ABRÉGÉS)	42

Points forts

Un concept unique

Fountain propose un service complet qui permet aux petites entreprises d'offrir une vaste gamme de boissons chaudes à leur personnel ou leurs visiteurs, des boissons de haute qualité, simples à servir et totalement personnalisables aux goûts de chacun.

Dans chaque pays où le Groupe est présent, une société importatrice constitue, développe et anime un réseau dense de concessionnaires géographiquement proches des clients.

Un segment de marché spécifique

Fountain est leader dans le créneau des commerces, des professions libérales et des PME de moins de 15 personnes. Fountain s'adresse aussi aux agences, filiales et départements autonomes des plus grandes entreprises pour peu qu'ils regroupent moins de 15 personnes.

Un nombre impressionnant de consommateurs réguliers

En 30 ans, Fountain a développé un parc d'environ 165.000 machines actives (des distributeurs de boissons chaudes Fountain, Symfoni et Nespresso Professional) qui permettent à 1 million de consommateurs réguliers de boire quelque 2 millions de tasses de boissons chaudes par jour.

Leader en France et au Benelux

Dans son créneau, Fountain est leader en France, en Belgique et aux Pays-Bas, ses principaux marchés.

Un large déploiement géographique

Fountain est présente dans 28 pays, avec un réseau de 26 sociétés importatrices, sept filiales et 19 sociétés indépendantes, contrôlant ensemble plus de 250 concessionnaires régionaux.

Un appréciable cash-flow d'exploitation récurrent

L'importance du parc de machines actives assure, depuis de nombreuses années, la rentabilité élevée des activités du Groupe, lui autorisant une politique agressive d'investissement et de développement.

More than a drink...



En permettant aux commerçants, aux professions libérales et aux PME d'offrir facilement une boisson chaude de haute qualité, Fountain contribue à ce qu'ils accueillent mieux leurs clients et visiteurs en créant une atmosphère chaleureuse.



Dans les PME comme dans les départements autonomes de plus grandes entreprises, Fountain participe à créer, autour d'une tasse de café, de chocolat, de thé ou de potage, un véritable espace de détente, d'échange et de convivialité, indispensable à l'efficacité au travail et à l'épanouissement du personnel.



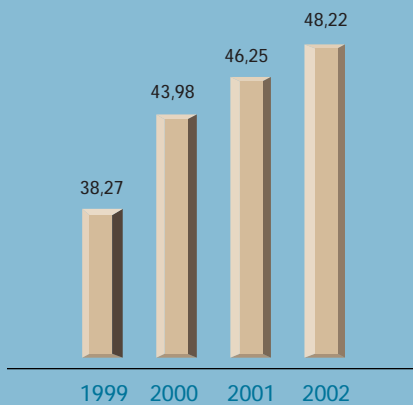
La conception unique des machines distributrices et des cartouches de produits consommables Fountain autorise une personnalisation sans limite des boissons offertes. Avec Fountain, chacun peut déguster la boisson qui répond précisément à ses goûts et ses envies, quels que soient son humeur et le moment de la journée.



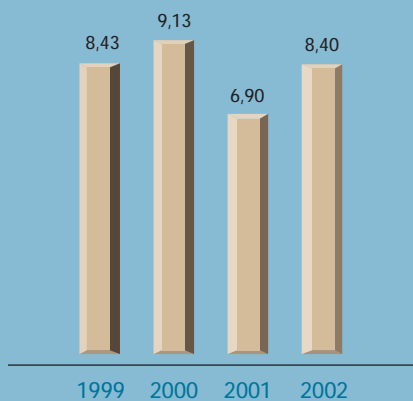
Animée au quotidien par un réseau de concessionnaires régionaux proches du client, la gamme de boissons Fountain -une quarantaine de saveurs différentes- offre, sur le lieu du travail, des moments privilégiés: des moments «Fountain».

Chiffres clés

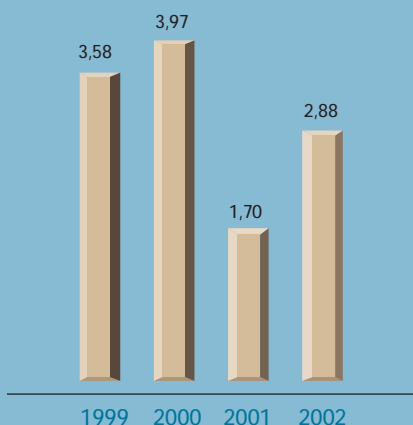
Chiffre d'affaires consolidé (en EUR millions)



Cash-flow d'exploitation consolidé (en EUR millions)



Résultat net courant consolidé (en EUR millions)



Chiffres clés consolidés (en EUR millions)

	2002	2001	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	48,222	46,249	43,979	38,266	34,461
Cash-flow d'exploitation (EBITDA)	8,396	6,901	9,125	8,428	8,340
Résultat d'exploitation (EBIT) ⁽¹⁾	7,061	4,732	8,110	7,299	7,280
Résultats financiers	-1,052	-1,115	-1,049	-0,974	-1,586
Résultats exceptionnels	0,870	-0,115	-0,107	-0,910	-0,077
Résultat avant impôts ⁽¹⁾	6,879	3,502	6,954	5,415	5,617
Impôts	-2,968	-1,407	-2,613	-1,967	-2,193
Amortissements de goodwill ⁽²⁾	-4,608	-4,340	-3,922	-3,555	-3,338
Résultat net après impôts	-0,697	-2,245	0,418	-0,107	0,086
Résultat net courant ⁽¹⁾	2,878	1,700	3,972	3,578	3,100
Cash-flow net	5,246	4,264	5,356	4,578	4,791
Capitalisation au 31 décembre	14,738	19,553	30,240	52,127	-
Capitaux propres	22,562	23,883	27,107	27,408	11,890
Dette nette	12,569	13,942	11,119	10,714	23,747
Valeur de l'entreprise (EV)	27,307	33,495	41,359	62,841	-

(1) Hors amortissements de goodwill

(2) Comprend les marques, les fonds de commerce et les écarts de consolidation

Ventilation du chiffre d'affaires par marché (hors royalties)

2002

France	54,3%
Benelux	32,8%
Scandinavie	5,6%
Royaume-Uni	1,7%
République tchèque	2,3%
Reste du monde	3,3%

2001

France	53,1%
Benelux	29,6%
Scandinavie	5,9%
Royaume-Uni	2,2%
République tchèque	2,6%
Reste du monde	6,6%

2000

France	45,9%
Benelux	34,1%
Scandinavie	4,4%
Royaume-Uni	2,7%
Allemagne	3,1%
Reste du monde	9,9%

Information destinée aux actionnaires

Chiffres clés par actions et ratios financiers (en EUR)

	2002	2001	2000
Capitaux propres par action	13,962	14,779	16,225
Valeur de l'entreprise par action	16,898	20,728	24,755
Cash-flow d'exploitation par action	5,196	4,271	5,462
Résultat net courant par action	1,781	1,052	2,377
Cash-flow net par action	3,246	2,639	3,206
Nombre d'actions	1 615 960	1 615 960	1 670 730
Multiple de capitalisation (PER)	x 5,12	x 11,50	x 7,61
Capitalisation sur Capitaux propres	65,32%	81,9%	111,6%
Capitalisation sur EBITDA	x 1,76	x 2,83	x 3,31
Valeur de l'entreprise sur EBITDA	x 3,25	x 4,85	x 4,53

Nombre d'actions

	Actions émises	Warrants attribués	Nouveaux warrants(*)	Total
2002	1 615 960	90 145	44 400	1 750 505
2001	1 615 960	103 665	-	1 719 625
2000	1 670 730	104 401	-	1 775 131

(*) proposition à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2003

Calendrier financier

Assemblée Générale Extraordinaire 2003	26 mai 2003 à 9:30
Assemblée Générale Ordinaire 2003	26 mai 2003 à 10:00
Mise au paiement du dividende (Degroof, Fortis, ING)	2 juin 2003
Publication des résultats semestriels 2003	Mi-septembre 2003
Publication des résultats annuels 2003	Mi-mars 2004
Assemblée Générale ordinaire 2004	31 mai 2004

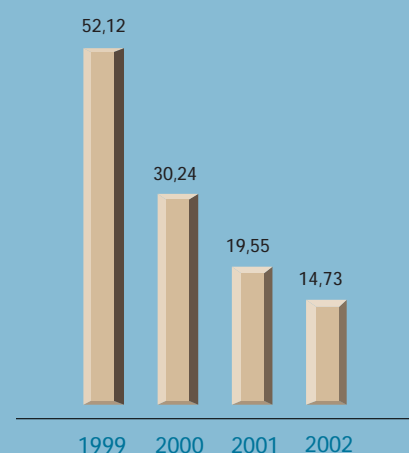
Politique de distribution (en EUR)

	2002	2001	2000
Dividende brut	0,32	0,00	0,43
Dividende net	0,24	0,00	0,32
Dividende brut total	517 107,20	0	717 882,79

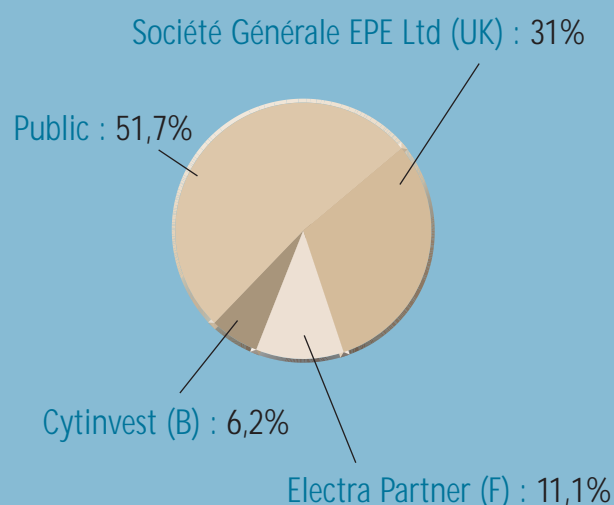
Fountain en distribuant un dividende brut de 32 cents d'euro, distribue 18% de son résultat net courant de l'exercice, renouant ainsi avec sa politique de distribution des années 1999 et 2000.

Capitalisation boursière

(en EUR millions)



Répartition de l'actionnariat en 2002



Cotation

- Euronext Bruxelles
- Premier marché, double cotation
- 1.615.960 actions émises
- 90.145 warrants attribués fin 2002 dont 35.060 ne sont plus exerçables
- Code : BE 000 375 2665
- Code Euronext : FOU

Le titre Fountain a été coté au premier marché de la Bourse de Bruxelles en avril 1999.

Message du Président

«Plus d'un million de consommateurs réguliers...»



Pierre Vermaut, Président

2002 a été une bonne année pour Fountain, malgré un contexte économique difficile pour nos clients. Les engagements de réduction des coûts que nous avons pris ont été tenus. Le chiffre d'affaires qui a dépassé 48 millions d'euros, l'EBITDA de 8,4 millions d'euros et le résultat net courant de près de 3 millions d'euros sont tous en

progrès, même si le cours de l'action ne reflète pas encore cette meilleure santé recouvrée.

Fin 2002, Fountain présentait un endettement net de 12,6 millions d'euros, en repli de près de 10% par rapport à 2001, malgré l'acquisition de la société Axxor et son financement bancaire. Ce niveau d'endettement net ne représente qu'une fois et demi l'EBITDA et 56% des fonds propres du Groupe.

L'élargissement de la gamme traditionnelle de machines Fountain à la nouvelle Ottimo (un distributeur automatique de boissons, programmable par logiciel) est finalement une réalité. Nous avons pu prendre la mesure de l'innovation et avons créé une nouvelle fonction technique en renforcement du Customer Support International. Nos concessionnaires sont désormais formés à maîtriser des machines plus sophistiquées que celles auxquelles ils étaient habitués. En 2002, les nouvelles machines ont pris leur vrai départ et les premières

retombées commerciales sont encourageantes. Notre objectif suivant est le renforcement de la confiance du réseau de concessionnaires dans nos choix techniques et commerciaux. En effet, non seulement notre offre répond aux besoins du marché, mais elle transforme aussi le parc de machines actives Fountain en un parc plus moderne et plus diversifié.

En France, principal marché de Fountain, la gamme Nespresso Professional a réalisé une excellente année, prouvant, si besoin était, combien la cible des bureaux de direction est porteur de croissance pour les machines espresso.

Au Benelux, la gestion des réseaux de concessionnaires a été simplifiée par l'acquisition et la rapide intégration de la société Axxor, titulaire de la licence Symfoni. Dans le reste du monde, la croissance de notre activité s'est accélérée en 2002.

Le groupe Fountain, c'est aujourd'hui, grâce aux efforts de nos collaborateurs, partenaires et actionnaires, plus d'un million de consommateurs réguliers. Devant ce succès, je tiens à remercier chacun de vous pour la confiance que vous n'avez cessé de nous témoigner, plus particulièrement dans les moments de turbulences que nous avons connus et surmontés.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'P. Vermaut', enclosed within a blue oval shape.

Pierre Vermaut



Message du CEO

«Des processus revus et corrigés...»

Plus forte après avoir surmonté les difficultés rencontrées lors de l'introduction de sa machine Ottimo, Fountain s'est voulue davantage encore à l'écoute de son réseau de concessionnaires. Un site intranet permettra d'ailleurs sous peu d'améliorer la circulation de l'information entre le Groupe et son réseau.

Fountain a lancé un projet pilote à Paris, consistant à assurer une maintenance préventive des machines afin d'en accroître la fiabilité et d'en réduire le coût d'utilisation pour les clients.

Qualité toujours, Fountain met actuellement à jour les modes de fonctionnement de son usine de Braine-l'Alleud (Belgique) avec notamment l'ambition de répondre aux obligations de la version 2000 de la certification ISO 9001.

Tout comme l'arrivée des nouvelles machines, la montée en puissance de notre nouvelle plate-forme logistique de Maubeuge (Nord de la France) a dépoussiéré nos façons de travailler. Il en a résulté une meilleure gestion en temps réel des stocks, la réduction du nombre d'articles référencés et la diminution du niveau moyen de stock.

L'expansion internationale, encouragée par la croissance évidente de nos ventes en dehors des marchés traditionnels, demeure, pour le Groupe, un axe de développement stratégique. En Allemagne et en Grande-Bretagne notamment, la révision de nos approches commerciales devrait nous mettre sur la voie de la croissance.

En 2003, Fountain pourra, dans le contexte économique difficile attendu, s'appuyer sur une structure financière saine et solide. Le Groupe cherchera, en priorité, à gagner en visibilité auprès de ses

consommateurs finaux et à renforcer l'implication de ses concessionnaires dans le développement global de ses marques.

J'espère que ce rapport annuel 2002 vous éclairera davantage sur notre projet d'entreprise et sur les valeurs que nous défendons.

Pascal Guillaume



Pascal Guillaume, CEO

Rapport de Gestion

du Conseil d'Administration à

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2003

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion combinant les informations consolidées et statutaires du Groupe pour l'exercice social 2002 ainsi que les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2002.

1. Les résultats consolidés 2002

Le cash-flow d'exploitation consolidé s'établit à 8,40 millions EUR, soit 17,4% du chiffre d'affaires contre 14,9% pour 2001. La croissance de près de 22% du cash-flow d'exploitation s'explique par la conjonction de la croissance interne (toutes marques confondues) et du repli des coûts structurels.

Cette amélioration du cash-flow a pu être réalisée malgré la conjoncture difficile qui touche depuis plusieurs mois nos PME et PMI clientes.

Le résultat brut courant, qui s'établit après retraitement du résultat courant par l'élimination des amortissements des marques, fonds de commerce et écarts de consolidation, a enregistré une croissance de plus de 66% pour s'établir à 6,01 millions EUR. Ces charges d'amortissement se sont élevées à 4,60 millions EUR, en hausse de quelque 7% par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'acquisition de la société Axxor en juin 2002. Les charges d'amortissement du portefeuille de marques sont restées stables par rapport à 2001.

Le résultat net consolidé du Groupe Fountain pour l'exercice 2002 se traduit, après impôts, par une perte de 697 K EUR par rapport à une perte de 2,25 millions EUR au titre de l'exercice précédent ; ce résultat tient compte d'une charge d'impôts de 2,97 millions EUR.

2. Les activités du Groupe en 2002

A périmètre constant, l'activité a enregistré une croissance de 3,1% par rapport à 2001. Cette croissance résulte notamment de la croissance interne provenant de l'activité Nespresso Professional en France (+42% en chiffre d'affaires).

Le chiffre d'affaires consolidé total a enregistré une croissance de 4,3% passant de 46,25 millions EUR à 48,22 millions EUR.

Plus de 80% du chiffre d'affaires consolidé ont été réalisés par les ventes de produits consommables, le solde étant généré essentiellement par les ventes de machines. Parmi les consommables, le café constitue toujours le produit dominant avec 78,4% des ventes Fountain.

Les territoires belges, français, hollandais et luxembourgeois représentent 87% des ventes consolidées, contre 82% au cours de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires réalisé hors Groupe par la société Axxor, nouvellement acquise, a été de 2,3 millions EUR. Sa contribution nette au chiffre d'affaires consolidé a été de 0,42 millions EUR sur l'exercice 2002 suite à l'élimination des ventes faites à la société par le Groupe. La société a contribué au cash-flow d'exploitation consolidé pour un total 504.414 EUR.

3. Les règles d'évaluation

Dans une volonté de faire évoluer les règles d'évaluation vers les dispositions des normes IAS/IFRS, le Conseil a décidé de modifier la règle d'évaluation relative à la valorisation des immobilisations financières pour les comptes consolidés. A dater du 1er janvier 2002, les frais accessoires sont incorporés au prix d'acquisition des immobilisations financières concernées. Sur l'exercice 2002, cette modification des règles d'évaluation a porté sur 161.065 EUR et a concerné l'acquisition de la société Axxor.

4. La Recherche et Développement

Les frais de recherche et développement encourus sur l'exercice 2002 se sont élevés à 0,10 million EUR. Ces frais sont entre autres relatifs aux projets Cremezzo et P1. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation au bilan.



5. L'absence de conflit d'intérêt

Au cours de l'exercice 2002, le Conseil n'a pas eu à connaître de résolution mettant en cause les dispositions des articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

6. Les éléments relatifs au Capital Social

Le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain Industries Europe SA était de 1.615.960 au 31 décembre 2002.

Le nombre total des warrants, donnant chacun droit à la souscription d'une action nouvelle, est de 55.085. Un nouveau plan de warrant E destiné à la direction générale du groupe sera proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mai 2003 et portera sur l'attribution de warrants donnant droit à la souscription de 44.400 actions nouvelles complémentaires.

7. Les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

8. Les perspectives 2003

Le groupe ne s'attend pas à voir la conjoncture économique européenne, dont il dépend, s'améliorer significativement au cours de l'exercice 2003. Dans ce contexte qui restera difficile, le groupe entend poursuivre sa politique d'amélioration de son offre à la clientèle ainsi que d'élargissement de sa gamme de machines-distributeurs.

Sauf événement exceptionnel, la profitabilité et le cash-flow opérationnel de l'exercice 2003 devraient s'inscrire en progression par rapport à l'exercice 2002.

9. L'affectation du résultat statutaire

Au vu du redressement des résultats au cours de 2002, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires

de distribuer un dividende brut par action au titre de l'exercice 2002 de 0,32 €.

Au terme de l'exercice, le bénéfice statutaire de la société Fountain Industries Europe SA s'élève à 1.775.066,45 EUR. Le bénéfice reporté de l'exercice précédent étant de 3.843.590,34 EUR, le bénéfice à affecter au 31 décembre 2002 s'élève à 5.618.656,79 EUR.

Sous réserve de votre approbation, le Conseil vous propose d'affecter ce bénéfice comme suit :

Dividende :	517.107,20 EUR
Dotations à la réserve légale :	88.753,32 EUR
Report à nouveau :	5.012.796,27 EUR

10. Divers

Pour l'exercice 2002, les honoraires ponctuels payés complémentaires au Commissaire aux comptes statutaires (SCPRL Linet & Partners) ont été de 9.648 EUR. Aucun honoraire ponctuel complémentaire n'a été payé au titre de l'exercice 2002 au Commissaire chargé du contrôle des comptes consolidés (SCPRL B.S.T., Réviseurs d'Entreprises).

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des comptes annuels consolidés, d'approuver les comptes annuels statutaires, clôturés le 31 décembre 2002, et d'approuver l'affectation du résultat proposée et de nous donner décharge de notre mandat pour l'exercice 2002, ainsi qu'aux commissaires.

Le Conseil d'Administration
Le 11 mars 2003.

PS : La copie du texte intégral du rapport de gestion statutaire peut être obtenue sur simple demande au siège de la société.



Corporate Governance

Les structures dirigeantes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La SA Cytinvest, représentée par:

MICHEL DELLOYE

Administrateur

Michel Delloye (46 ans) est administrateur de sociétés.

JEAN DUCROUX

Administrateur

Jean Ducroux (60 ans) est président-directeur général d'Electra Partners Europe SA (France) et administrateur de sociétés.

ALAIN ENGLEBERT

Secrétaire général, administrateur indépendant

Alain Englebert (49 ans) est administrateur de sociétés.

REGNIER HAEGELSTEEN

Administrateur

Regnier Haegelsteen (53 ans) est administrateur délégué de la Banque Degroof (Belgique) et administrateur de sociétés.

BRUNO LAMBERT

Administrateur

Bruno Lambert (44 ans) est directeur de SG EPE Capital Management Limited (Londres) et administrateur de sociétés.

PAUL LIPPENS

Administrateur indépendant

Paul Lippens (50 ans) est président du Groupe Sucrier (Belgique) et administrateur de sociétés.



PHILIPPE RENIE

Administrateur

Philippe Renié (42 ans) est directeur de SG EPE Capital Management Limited (Londres) et administrateur de sociétés.

PHILIPPE SEVIN

Administrateur

Philippe Sevin (55 ans) est directeur de SG EPE Capital Management Limited (Londres) et administrateur de sociétés.

PIERRE VERMAUT

Président, administrateur indépendant

Pierre Vermaut (55 ans) préside le conseil d'administration du groupe Fountain depuis février 2000. Il est par ailleurs administrateur de sociétés.

Les dates de début et fin de leurs mandats sont reprises dans le tableau de la page 33.

La Direction Générale du Groupe

Au cours de l'exercice 2002, le Conseil d'Administration a modifié le comité exécutif qui regroupe désormais Pierre Vermaut, président du conseil, Pascal Guillaume, CEO, et Éric Malrain, CFO.

Au sein de ce comité, Pierre Vermaut joue le rôle de courroie de transmission entre la direction journalière et le conseil d'administration. En impliquant au mieux la direction journalière dans les perspectives stratégiques globales, il contribue à accélérer le processus de décision.

Le comité de direction

Le comité de direction, qui se réunit toutes les deux semaines, est composé de cadres dirigeants commerciaux, financiers et techniques.

Pascal Guillaume,

CEO (dans le Groupe depuis septembre 2002)

Éric Malrain,

CFO (dans le Groupe depuis mai 1999)

Stéphane Bruyère,

responsable commercial pour la France (dans le Groupe depuis décembre 1999)

Léo Kemeling,

responsable de la société Axxor et des produits Symfoni (dans le Groupe depuis juin 2002)

Sorin Mogosan,

responsable de la production des consommables (dans le Groupe depuis 1985)

Steve Morris,

responsable de la production des machines (dans le Groupe depuis septembre 1999)

Paul Van Campenhout,

responsable commercial pour les pays hors France et Benelux (dans le Groupe depuis juin 1999)



Le nouveau comité exécutif composé de P. Vermaut (au centre), P. Guillaume (à gauche) et É. Malrain.

Les comités de rémunération et d'audit

Un comité de rémunération, composé de Messieurs Pierre Vermaut, Bruno Lambert et Paul Lippens, administrateurs, définit la politique de rémunération des membres du comité de direction.

Le comité d'audit qui réunit Messieurs Pierre Vermaut, Bruno Lambert, Paul Lippens et Alain Englebert, administrateurs, assiste le conseil d'administration dans l'accomplissement de son rôle de surveillance des matières financières, des contrôles internes et externes et de l'adhérence aux lois et réglementations en vigueur. Il se réunit au moins deux fois par an pour la revue des comptes semestriels et annuels. Il peut être convoqué par n'importe lequel de ses membres.

La structure de l'actionariat

Actionariat au 31 décembre 2002	Nombre d'actions détenues	Part du Capital détenu
SG European Private Equity Partner LP Ltd	500.844	30,99%
Electra Partners Europe SA	179.193	11,09%
SA Cytinvest	100.942	6,25%
Public	834.981	51,67%
Total	1.615.960	100,00 %

- SG European Private Equity Partner LP Limited est un fonds de «private equity» de la Société Générale (France), basé à Londres.
- Electra Partners Europe SA est un fonds d'investissement de droit français, filiale d'Electra Investment Trust.
- La SA Cytinvest est une société d'investissement de droit belge.

Le CEO, le CFO, les auditeurs externes et tout membre de la direction ou du Corporate Control peuvent être invités à participer aux réunions du comité d'audit. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2002.

Un double niveau de contrôle externe

Le souci de clarté et de transparence qui anime le conseil d'administration l'a poussé, devant le nombre important de petites filiales composant le Groupe, à instaurer un double niveau de contrôle externe.

Au niveau local, chaque société du Groupe fait l'objet, tous les six mois, d'un audit externe répondant aux obligations légales belges propres à un groupe coté sur Euronext.

De même, au niveau du Groupe, les comptes consolidés sont audités par un réviseur, la société B.S.T. Réviseurs d'Entreprises, indépendante des auditeurs locaux. En tant que personne morale, Fountain Industries Europe S.A. fait ainsi l'objet d'un audit local de ses comptes statutaires et, en tant que société consolidante du Groupe, d'un audit, distinct, de ses comptes consolidés.

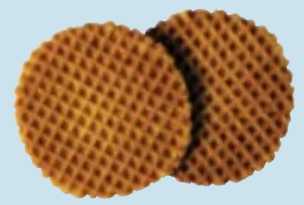
Le contrôle exercé par les auditeurs locaux est effectué directement auprès des directeurs financiers des pays concernés. La qualité d'intervention des auditeurs locaux est par ailleurs appréciée par l'auditeur groupe qui définit pour chaque audit les contrôles minimum à réaliser.

Afin de respecter les règles de corporate governance liées à la séparation des fonctions, Fountain impose à ses sociétés le principe de la double signature. Ces pouvoirs de signatures sont le plus souvent dans les mains des directeurs généraux locaux et de leurs directeurs financiers.

Rémunération de la direction

Anticipant la nouvelle réglementation européenne, Fountain préciserà dorénavant dans ses rapports annuels l'importance de la charge de rémunération de sa direction.

Ainsi pour l'exercice 2002, les administrateurs ont globalement représenté une charge de 151.154 euros tandis que la direction générale en place en 2002 a représenté une charge de 484.053 euros.



Ressources humaines

2002 a été marquée par de profonds changements au niveau des équipes dirigeantes : changement de structures d'abord, de personnes ensuite. Un nouveau CEO a été nommé, tandis qu'un poste de directeur technique international a été créé

La direction journalière, assurée depuis mi-2001 conjointement par le directeur commercial du Groupe et le CFO, a été confiée, au cours du premier semestre 2002, à un responsable unique, allégeant ainsi la structure du Groupe et le fonctionnement des filiales.

Le président du conseil d'administration, Pierre Vermaut, a assumé la fonction d'administrateur délégué par intérim avant l'arrivée de Pascal Guillaume, qui a endossé la fonction de CEO après une carrière internationale dans de grands groupes européens.

L'organigramme du Groupe est ainsi revenu à un schéma matriciel plus traditionnel, facilitant la gestion du Groupe.

Cette clarification des structures, puis des différentes fonctions de l'entreprise, participe à une meilleure identification des valeurs communes au Groupe et devrait contribuer à terme au renforcement de la culture Fountain.

Le marketing décentralisé

En 2002, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des marchés et de garantir la répartition équitable des ressources, trois centres de profit ont été définis, correspondant aux trois zones principales d'activités: la France, le Benelux et le reste du monde. Chacune de ces zones est pilotée par un responsable commercial.

Dans le même esprit, le marketing opérationnel a été décentralisé au maximum afin de mieux prendre en compte les spécificités de chaque zone commerciale.

Cette réorganisation a par ailleurs permis de mieux identifier les conditions et les ressources nécessaires à la reprise du développement en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Donner à la technique sa vraie place

Devant la complexité croissante de la technologie des machines distributrices de boissons comme l'Ottimo (automaticité et programmation informatisée), la création d'un poste de responsable technique devenait chaque jour plus indispensable au sein du département Customer Support International. Alain Vandebos a ainsi été recruté en 2002 avec pour mission de réaliser l'interface entre le centre de R&D (situé en Grande-Bretagne) et les concessionnaires des différents territoires. Il s'agit pour lui d'assurer la remontée d'informations vers le Groupe tout en formant les concessionnaires à maîtriser des machines plus sophistiquées.

Grâce à son intervention, les machines nouvelles ont été fiabilisées, ce qui a convaincu les équipes commerciales à aller résolument de l'avant.

Un spécialiste de la logistique

Tout comme l'arrivée des nouvelles machines, la montée en puissance de la nouvelle plate-forme logistique de Maubeuge (Nord de la France) a amélioré les méthodes de travail du Groupe et modifié son organigramme.

Une filiale, Fountain Distribution Center GEIE, un groupement européen d'intérêt économique, a été créée pour desservir l'ensemble des concessionnaires français et du Benelux. Un logisticien a été engagé pour en prendre la responsabilité opérationnelle.

Warrants et stock options

Des 104.401 warrants créés initialement par l'assemblée des actionnaires à l'intention des cadres dirigeants, seuls 90.145 warrants ont été effectivement attribués donnant droit à la création future éventuelle du même nombre d'actions nouvelles.

Fin 2002, il restait, suite au départ de certains bénéficiaires, 55.085 warrants attribués, répartis entre 10 bénéficiaires, dont 42.927 warrants étaient déjà définitivement acquis. Le solde, soit 12.158 warrants, le sera au cours de l'exercice 2003.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mai 2003 a, par ailleurs, décidé la création d'un plan complémentaire (nommé plan E) de 44.400 nouveaux warrants réservés à titre principal à certains membres du personnel occupant des fonctions dirigeantes au sein du Groupe. Chacun de ces plans «warrants» a pour objectif de renforcer la motivation et la fidélisation des dirigeants du Groupe et de ses filiales, en les associant plus étroitement à la création de valeur ainsi qu'au partage des risques et opportunités des actionnaires.



Profil:

Fountain simplifiée

1

Fountain, leader multinational dans la distribution de boissons chaudes en petites et moyennes entreprises, concentre ses efforts sur le renforcement de sa position. La simplification de la structure du Groupe s'est poursuivie en 2002, une politique motivée par un souci d'efficacité, de clarté et de transparence. Fountain est plus que jamais à l'écoute et à la conquête de ses clients, concessionnaires et consommateurs. Sa logistique est optimisée et ses unités de production rehaussent encore leurs objectifs de qualité

En 2002, le groupe Fountain a épuré ses structures par le regroupement de certaines sociétés filiales.

Ainsi, au Benelux, la gestion des réseaux de concessionnaires a été simplifiée par l'acquisition et la rapide intégration de la société Axxor, titulaire de la licence Symfoni.

La société FODIS, concessionnaire pour la Bretagne, a absorbé ses deux filiales commerciales, tandis que Fountain Industries France SAS, la société importatrice titulaire de la licence Fountain pour la France, a absorbé sa société sœur détentrice de la licence Symfoni pour le même territoire. Enfin, l'absorption

ses structures



des sociétés néerlandaises Fountain Marketing & Research BV et Sy-Ra Netherlands Holding BV par leur maison mère, Fountain Netherlands Holding, sera finalisée début 2003.

Des concessionnaires proches du client final

Chaque client final est en relation avec un concessionnaire régional qui, proche géographiquement, lui apporte l'ensemble des services de proximité qu'il peut attendre.

Ces concessionnaires régionaux sont historiquement des sociétés indépendantes du Groupe. Toutefois, au cours de ces dernières années, le Groupe a acquis certaines de ces sociétés. Il s'agit de profiter du contact direct avec la clientèle et les consommateurs finaux pour mieux définir les stratégies marketing du Groupe.

Au départ de chaque concession, une équipe de vendeurs prospecte les sociétés cibles qui se voient proposer la solution la mieux adaptée à leurs besoins, tenant compte de leurs goûts, du nombre potentiel de consommateurs (membres du personnel, clients, visiteurs...), de leurs exigences en matière d'installation de la machine, du cadre de travail, etc.

Une fois la proposition acceptée, le client est pris en charge par une autre équipe commerciale qui lui rendra visite toutes les quatre ou cinq semaines, afin d'assurer la qualité et la continuité du service. Ce sont eux qui livrent les produits consommables, proposent les nouveautés et les promotions saisonnières, déterminent les besoins éventuels de maintenance de la machine. En un mot, ils établissent et garantissent une relation à long terme, dynamique, avec chaque client.

Les concessionnaires sont liés par un contrat de distribution avec la société importatrice nationale à qui le Groupe a confié pour son territoire les droits

Une tasse avec...

Léo Kemeling, Fountain

En 2002, Fountain a acquis l'entreprise Axxor, son importateur Symfoni pour le Benelux. «L'intégration a vraiment commencé quand nous avons rejoint l'équipe Fountain à Braine-l'Alleud, explique Léo Kemeling, responsable d'Axxor et des produits Symfoni. Un petit choc culturel pour nous qui venions d'une PME ! Les avantages de ce regroupement ? Tout le monde y gagne : nos concessionnaires respectifs qui vont pouvoir partager plus facilement leurs expériences et, dès lors, améliorer leur approche des marchés, ainsi que le groupe Fountain, qui va trouver dans cette acquisition une source immédiate de synergies.»

Organisation commerciale

FRANCE	BENELUX	RESTE DU MONDE
Importation		
<ul style="list-style-type: none"> • Fountain Industries France • NewCaffè Importateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Fountain Industries Benelux • Axxor 	<ul style="list-style-type: none"> • Fountain Scandinavia • Fountain CS, Tchèque • Fountain Industries UK • Licenses indépendantes
Distribution; Dealers filiales du Groupe		
<ul style="list-style-type: none"> • NewCaffè (Paris, Lyon) • Fodis (Bretagne) • Slodadis (Nice, Marseille) • Fountain Soleil (Toulouse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Davamat (Nord Belgique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fountain Danmark • Fountain CS, Tchèque (Brno, Moldavie)

(*) en pour-cent des ventes, ces pourcentages sont plus importants encore lorsqu'ils sont mesurés en part du chiffre d'affaires consolidé.



En 2002, deux nouvelles lignes de production de cartouches de produits consommables ont été conçues, fabriquées, installées et mises au point à Braine-l'Alleud (Belgique).

exclusifs de licence des marques. Ces sociétés ont la responsabilité du recrutement, de la motivation et de la gestion des réseaux de concessionnaires. Elles adaptent les stratégies du Groupe en tenant compte des besoins spécifiques de leur marché national.

Dans les marchés où Fountain est déjà bien présent, les sociétés importatrices appartiennent au Groupe. Ailleurs, ce sont des sociétés indépendantes liées au Groupe par un contrat de licence exclusive.

Enfin, le groupe possède également d'autres filiales ; les unes propriétaires des marques (Fountain, Symfoni et Rapsody), d'autres assurent la production (machines et cartouches de produits consommables), d'autres encore centralisent les fonctions communes aux différentes filiales commerciales. Les machines sont ainsi fabriquées dans l'usine anglaise du Groupe à Reydon, Suffolk, et les cartouches de produits consommables dans l'usine belge de Braine-l'Alleud.



La logistique centralisée

Les sociétés importatrices couvrant la France et le Benelux ont décidé en 2002 de s'associer pour créer une société commune qui regroupe leurs fonctions logistiques. Cette nouvelle société, filiale du Groupe, dénommée Fountain Distribution Center, est un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) qui centralise pour le compte de ses deux associés, la gestion des stocks, la livraison des produits consommables et machines ainsi que la facturation directe à leurs différents concessionnaires.

Cette société profite en outre de la soustraction de la gestion des stocks, déjà mise en route en 2001 par la société importatrice française, sur une plateforme logistique spécialisée située à Maubeuge dans le Nord de la France. L'objectif général de cette nouvelle approche est une meilleure gestion en temps réel des stocks, la réduction du nombre d'articles référencés et la diminution du niveau moyen de stock.

La maîtrise de la qualité totale

En 2002, deux nouvelles lignes de production de cartouches de produits consommables ont été conçues, fabriquées, installées et mises au point à Braine-l'Alleud (Belgique).

Cet important investissement a permis la centralisation de l'ensemble de la production de cartouches, dégageant ainsi des synergies dont le Groupe a pu profiter dès le second semestre 2002. Ce profond changement a aussi été l'occasion pour l'usine de revoir ses modes de fonctionnement avec, notamment, l'ambition d'adapter ses procédures industrielles aux exigences de la version 2000 de la certification qualité ISO 9001.



La montée en puissance de la nouvelle plate-forme logistique de Maubeuge (Nord de la France) a dépassé les méthodes de travail.

La nouvelle organisation dans le domaine de la logistique permet la gestion en temps réel des stocks, la réduction du nombre d'articles référencés et la diminution du niveau moyen de stock.





Le vrai produit : la

2

Deux tendances se sont affirmées en 2002 :

l'importance des animations de la gamme de boissons autour d'événements comme Pâques ou Halloween et la croissance des produits accessoires -les «Petits Plus»-. En 2003, les efforts porteront avant tout sur l'affermissement de l'image

Fountain -synonyme de qualité et de convivialité- auprès des consommateurs finaux

Fountain est spécialisé dans la distribution de boissons chaudes en entreprises de moins de 15 personnes. En permettant aux commerçants et professions libérales d'offrir facilement un café, un chocolat, un potage ou un thé, Fountain les aide à mieux accueillir leur propre clientèle et à créer chez eux une atmosphère chaleureuse.

Dans les PME comme dans les départements autonomes de plus grandes entreprises, Fountain participe à la création, autour d'une tasse de café, de chocolat, de thé ou de potage, d'un véritable espace de détente, d'échange et de convivialité, indispensable à l'efficacité au travail et à l'épanouissement du personnel.

Plus de 40 saveurs différentes

Pour offrir une boisson de qualité égale jusqu'à la dernière tasse de la journée, Fountain a opté pour des produits solubles conditionnés en cartouches propres et faciles à manipuler.

convivialité



Tous les goûts étant dans la nature, la conception unique des distributeurs et des cartouches Fountain autorise la personnalisation totale des boissons.

Animée au quotidien par un réseau de concessionnaires proches du client, la gamme de boissons Fountain -une quarantaine de saveurs différentes- offre des moments privilégiés pendant les heures de travail : «des moments Fountain».

Quand l'accessoire devient important

Le plaisir de ces moments privilégiés ne serait pas complet s'il n'y avait les «Petits Plus» accompagnant les boissons : croûtons pour les potages, carrés de chocolats, amandes cacaotées, biscuits... Ces produits accessoires peuvent représenter chez certains concessionnaires plus de 20% de leurs ventes de produits consommables.

Depuis 1998 enfin, Fountain distribue, en exclusivité, en France et au Luxembourg, les machines et produits Nespresso Professional (groupe Nestlé). Ces cafés espresso (plus de 20% du chiffre d'affaires total du groupe Fountain) se présentent sous la forme de capsules individuelles de café frais moulu (six variétés). En complément, Nespresso Professional propose une sélection de thés en sachets et de chocolats solubles en portions individuelles.

Une gamme constamment animée

En 2002, le département marketing a profité des fêtes ponctuant l'année pour multiplier les événements Fountain chez les clients. À Pâques, des petits œufs en chocolat ont accompagné les boissons Fountain. À Halloween, c'était un potage au potiron qui a été spécialement lancé pour l'occasion. À Noël, les vendeurs sont sortis de l'ordinaire en proposant des amandes cacaotées aromatisées à la cannelle ou à la mandarine.

Une tasse avec...

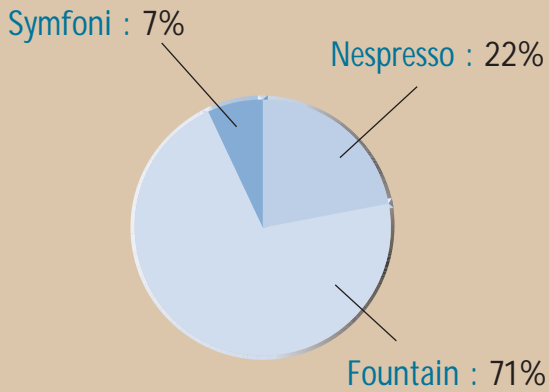
Magda De Waele, L'Oréal

L'Oréal vient de s'installer à l'ouest de Bruxelles. Rencontre avec Magda De Waele, sa directrice des services généraux : «L'Oréal était dispersée dans la ville. Une filiale par-ci, une filiale par-là... Le regroupement s'imposait». Pour bâtir son nouveau QG belge, L'Oréal a travaillé selon un cahier des charges très strict. Résultat : un beau bâtiment qui favorise les rencontres informelles, notamment autour des distributeurs de boissons chaudes. «Nous voulions lever des synergies entre les différents «mondes» L'Oréal, auparavant très étanches et parfois concurrents. Désormais, la boisson ne vient plus vers l'employé, c'est l'employé qui va vers la boisson, multipliant les occasions de contacts intéressants et d'échanges d'idées.»

En France, L'Oréal est client «grand compte» de Nespresso Professional.

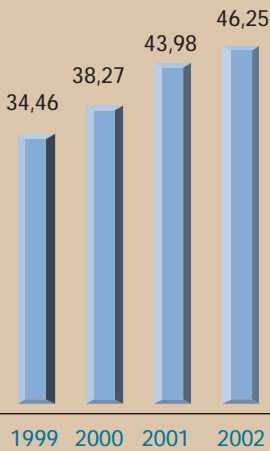


Vente de produits consommables



Cœur de l'activité du Groupe, la vente de produits consommables (boissons et accessoires) a représenté en 2002 quelque 80% du chiffre d'affaires : 71% pour les boissons Fountain, 7% pour les boissons Symfoni et 22% pour les boissons Nespresso.

Chiffre d'affaires total



Les boissons représentent plus de 90% du chiffre d'affaires de produits consommables. Les cafés se taillent la part du lion avec 61,1% (Fountain et Symfoni) et 22,0% (Nespresso Professional), suivis des chocolats (7,2%), des potages (6,7%) et des thés (3,0%).

Ces opérations ponctuelles, que seul un réseau de concessionnaires proches des clients rend possible, encouragent fortement les ventes de produits accessoires, illuminent les «moments Fountain» et dynamisent les équipes commerciales.

Toutes ces actions rythment l'année sont imaginées, décidées et mises au point au département marketing du Groupe en étroite partenariat avec les responsables commerciaux de chaque marché national.

Dans le domaine des cafés (plus de trois quarts des ventes de boissons Fountain), la revitalisation de la gamme s'est poursuivie avec l'arrivée, en septembre, du «caffè latte».

En 2003, les efforts porteront avant tout sur le renforcement de l'image Fountain -synonyme de qualité et de convivialité- auprès des consommateurs finaux avec la création d'une identité visuelle et avec le renforcement de la visibilité du logo sur les cartouches de produits consommables.

Plus de 165 000 machines actives

Fountain poursuit la modernisation de sa gamme de machines. Les nouvelles machines ont pris leur vrai départ

En 30 ans, Fountain a développé un parc actif de plus de 165.000 distributeurs de boissons chaudes. C'est ce parc qui assure la rentabilité des activités du Groupe au travers des millions de tasses qu'il assure tous les jours. Voilà pourquoi -même si la vente de machines ne représente qu'une petite partie de son chiffre d'affaires (13% en 2002)- le Groupe y accorde une attention toute particulière. Et la progression des ventes de machines -comme actuellement hors France et Benelux- constitue un indicateur du dynamisme futur d'un marché.

La grande majorité des 165 000 machines actives sont des distributeurs de la marque Fountain, tandis que le parc de distributeurs «Table Top» Symfoni et celui des machines Nespresso Professional en constituent le solde.



La gamme évolue

La gamme de distributeurs de boissons répond aux besoins des différents marchés. Les PME et les départements de grandes entreprises fixent généralement leur choix sur les distributeurs manuels à cartouches, alors que les entités plus importantes préfèrent les machines de plus grande taille, automatiques (appelées «Table Top») et, le cas échéant, équipées d'un monnayeur. La plupart des machines autorise la personnalisation des boissons aux goûts et envies de chacun.

Face à l'évolution des techniques, des besoins et de la «culture boissons chaudes» de la clientèle, le Groupe a décidé, voici trois ans, de faire évoluer sa gamme traditionnelle.

Recherches, mises au point, tests..., c'est finalement en 2002 que les nouvelles machines Ottimo et Cremezzo ont pris leur vrai départ. Et une nouvelle «Table Top» est annoncée.

Accompagner les clients dans leur croissance

À la fois automatique, programmable et ouverte, l'Ottimo n'est pas seulement une machine Fountain de plus ; elle témoigne d'une réelle évolution du concept historique. Et ses multiples innovations sont en voie de déclinaison sur l'ensemble de la gamme.

Avec l'Ottimo, Fountain vise notamment à accompagner ses clients dans leur croissance. Modulable (elle peut accueillir entre deux et cinq cartouches), personnalisable (en termes de fonctionnalités, de réglages, de dosage et de teintes, en ce compris la possibilité d'apposer le logo du client), dotée d'un design moderne, l'Ottimo délivre, au choix, un café brassé aussi onctueux et crémeux qu'un véritable espresso, un authentique cappuccino, un chocolat fouetté de première qualité, un thé revigorant ou une soupe savoureuse.

La mise au point de l'Ottimo a entraîné la création d'un poste de responsable technique international, au sein du Custom Support International, renforçant ainsi la capacité de Fountain à relever les défis à venir.

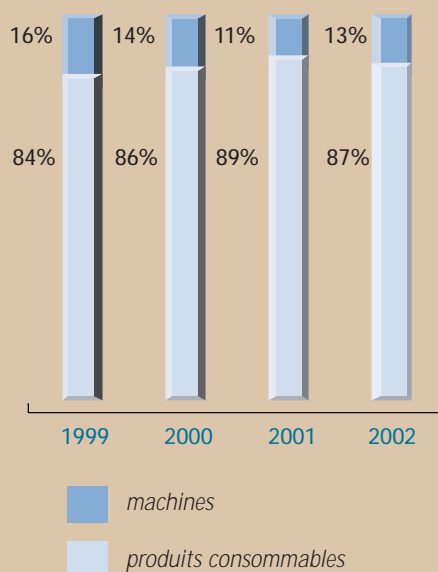
Ottimo

À la fois automatique, programmable et ouverte, l'Ottimo n'est pas seulement une machine Fountain de plus ; elle témoigne d'une réelle évolution du concept historique.

En simplifiant le changement de la cartouches à l'extrême, elle permet au consommateur de choisir le café espresso, le chocolat fouetté ou le cappuccino crémeux dont il a envie sur le moment



Chiffre d'affaires par secteur





Premier, PF6



Ottimo



Tempo

Cremezzo au cœur de la gamme

Testée et lancée également en 2002, la nouvelle machine Cremezzo, qui vise la clientèle des entreprises de moins de 10 personnes, cœur du marché Fountain, délivre un café brassé au goût du jour, tout en utilisant les cartouches Fountain traditionnelles. Son design résolument contemporain, faisant la part belle à l'aluminium brossé, préfigure l'aspect des machines de la gamme classique qui bénéficieront d'un nouvel habillage en 2003.

La Cremezzo a été mise au point à partir de la gamme Fountain «Premier». Les machines «Premier» sont munies d'une valve électromagnétique et d'une jauge à eau, elles disposent d'un réservoir d'eau offrant une capacité de 48 à 68 tasses.

La machine traditionnelle appelée «Classic» existe en différents modèles à 2, 4 ou 6 cartouches de consommables. Elle dispose d'un réservoir d'eau d'une capacité de 66 tasses maximum.

En début de gamme, enfin, la Tempo est un appareil simple et coloré, d'une capacité de 36 tasses. Il propose un choix de quatre boissons. Un support de cartouches supplémentaires assorti peut lui être adjoint pour accroître encore ce choix.

Nespresso Professional

Les modèles Nespresso Professional, distribués par le Groupe Fountain en France et au Luxembourg, conviennent particulièrement aux bureaux de direction et aux salles de réunion. Munis d'une pompe à pression, ils délivrent des espressos à base de café frais moulu conditionné en doses individuelles (capsules). L'eau, contenue dans un réservoir de 3 litres, est chauffée tasse par tasse.

Le modèle de base est une machine automatique. Un modèle manuel, la ES50, d'encombrement plus réduit, est spécialement adapté aux plus petites entreprises et au travail à domicile. Un modèle intermédiaire, la ES80, a été lancée fin du premier trimestre 2003.

De plus grande capacité

Actuellement en phase de mise au point, une nouvelle machine pour le secteur horeca, ainsi qu'un nouveau modèle «Table Top» pour les entreprises, seront lancés en 2003. La gamme «Table Top» actuelle, distribuée au Benelux sous la marque Symfoni, vise les PME de 15 à 25 personnes. Elle se compose de trois appareils automatiques pouvant servir jusqu'à huit boissons différentes. Ces machines offrent le choix entre petites et grandes tasses et permettent également de servir les boissons chaudes en cafetière ou thermo. Elles peuvent être équipées d'un monnayeur et d'une connexion au réseau de distribution d'eau.

Après-vente

Nos concessionnaires veillent à ce que les clients tirent la plus grande satisfaction de leurs distributeurs de boissons Fountain. Ils se forment en continu à la maîtrise de machines de plus en plus sophistiquées. Dans la région parisienne, Fountain a lancé un projet pilote de maintenance préventive des machines afin d'en accroître la fiabilité et d'en réduire le coût d'utilisation.





Cremezzo



Ottimo



Premier, PF4

Perspectives 2003 : plus proche du client



Siège du groupe Fountain à Braine-l'Alleud (Belgique).

En 2003, Fountain comptera parmi ses objectifs de conforter le réseau de concessionnaires dans ses choix techniques et commerciaux. Mais, au-delà de ce programme, Fountain renforcera l'implication stratégique du réseau dans le développement global de la marque.

C'est pourquoi, Fountain se voudra davantage à l'écoute des concessionnaires et des clients finaux. Un site intranet permettra d'améliorer la circulation de l'information entre le Groupe et son réseau.

Ce rapprochement a été rendu possible grâce, entre autres, à la politique d'acquisition de certains concessionnaires régionaux.

En 2003, Fountain cherchera également à gagner en visibilité auprès de ses clients. Les efforts porteront notamment sur le renforcement de l'image Fountain -synonyme de qualité et de convivialité- auprès des consommateurs finaux avec la création d'une identité visuelle plus marquée et avec le renforcement des marques du Groupe, notamment sur les cartouches de produits consommables.

Une tasse avec...

Dominique Heroes,
Domotique Heroes sprl

« Pour moi, ma nouvelle Ottimo est un outil aussi indispensable que les autres : un outil d'accueil et de convivialité. » Dominique Heroes pilote Domotique Heroes, une petite entreprise générale d'électricité installée dans la banlieue nord de Bruxelles. 7 heures trente : c'est le moment privilégié de l'échange autour d'un café fumant. « Les ouvriers arrivent ; on s'enquiert des enfants ; on commente le match de la veille ; on fait le point sur les chantiers en cours... Il y a six mois, nous avons troqué notre bon vieux percolateur contre un distributeur de boissons Ottimo. Je n'y vois que des avantages : rapidité de préparation, choix élargi et simplicité d'emploi. Reste qu'il faut encore réalimenter le réservoir d'eau... » Quand même !



Comptes annuels et commentaires financiers

RAPPORT DU COMMISSAIRE	25
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE 2002	26
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE 2002	32
TABLEAU D'EMPLOIS ET RESSOURCES CONSOLIDÉS	41
COMPTES ANNUELS SOCIAUX DE 2002 (ABRÉGÉS)	42

Rapport du Commissaire

Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2002 présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 mai 2003 de la société anonyme FOUNTAIN INDUSTRIES EUROPE SA.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Celle-ci a porté sur le seul contrôle des comptes consolidés.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002, dont le total du bilan s'élève à 50 755 212,09 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 697 321,09 EUR.

Les comptes annuels des sociétés comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres réviseurs d'entreprises et, pour les sociétés étrangères, par des contrôleurs externes qualifiés, dont nous avons pu évaluer la compétence et l'indépendance; nous nous sommes basés sur leur attestation.

Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion relatif aux comptes consolidés.

Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestation complémentaire

Nous complétons notre rapport par l'attestation complémentaire suivante, laquelle n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

Le rapport de gestion concernant les comptes consolidés contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Fait à Ixelles (1050 Bruxelles), le 7 mai 2003.

B.S.T. Réviseurs d'Entreprises SCRL, représentée par Pascale TYTGAT, Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels consolidés de 2002

1. BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

Actif

(en EUR milliers)	note	2002	2001	2000
ACTIFS IMMOBILISÉS		30 967	33 204	34 361
I. Frais d'établissement	(1)	235	325	156
II. Immobilisations incorporelles	(2)	9 191	10 569	10 954
III. Ecarts de consolidation positifs	(3)	17 429	17 823	19 181
IV. Immobilisations corporelles	(4)	3 497	4 069	3 926
A. Terrains et constructions		110	445	860
B. Installations, machines et outillages		1 264	1 340	919
C. Mobilier et matériel roulant		791	959	1 136
D. Location-financement et droits similaires		1 102	733	786
E. Autres immobilisations corporelles		222	233	224
F. Immobilisations en cours et acomptes versés		8	359	0
V. Immobilisations financières		614	419	144
A. Entreprises mises en équivalence		143	1	0
1. Participations	(5)	143	1	0
2. Créances		0	0	0
B. Autres entreprises		471	418	144
1. Participations, actions et parts		168	150	144
2. Créances		303	268	0
ACTIFS CIRCULANTS		19 789	19 647	20 439
VI. Créances à plus d'un an		204	42	158
A. Créances commerciales	(6)	2	6	60
B. Autres créances		202	36	98
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		5 905	5 406	3 937
A. Stocks	(7)	5 905	5 406	3 937
1. Approvisionnements		1 447	1 288	1 023
2. En-cours de fabrication		453	608	270
3. Produits finis		2 377	2 010	1 570
4. Marchandises		1 627	1 500	1 074
5. Immeubles destinés à la vente		0	0	0
6. Acomptes versés		1	1	1
B. Commandes en cours d'exécution		0	0	0
VIII. Créances à un an au plus		8 468	8 810	8 353
A. Créances commerciales	(8)	7 002	7 191	6 992
B. Autres créances		1 466	1 618	1 361
IX. Placements de trésorerie		331	638	736
A. Actions propres	(9)	0	0	457
B. Autres placements		331	638	280
X. Valeurs disponibles	(10)	4 531	4 475	6 319
XI. Comptes de régularisation		349	276	936
TOTAL DE L'ACTIF		50 755	52 851	54 801

Les comptes annuels du Groupe sont présentés avec les deux exercices précédents. Ils sont en milliers d'euros. L'exercice 2000 est présenté en euros après conversion mécanique

Passif

(en EUR milliers)	note	2002	2001	2000
CAPITAUX PROPRES		22 562	23 883	27 107
I. Capital		26 160	26 160	26 160
A. Capital souscrit	(1)	26 160	26 160	26 160
B. Capital non appelé		0	0	0
II. Primes d'émission		32	32	32
III. Plus-values de réévaluation		0	0	0
IV. Réserves consolidées	(2)	(3 638)	(2 423)	866
V. Ecart de consolidation négatifs		0	0	0
VI. Ecart de conversion		8	114	49
VII. Subsidés en capital		0	0	0
INTERETS DE TIERS		0	0	9
VIII. Intérêts de tiers		0	0	9
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES & LATENCES FISCALES		373	325	332
IX.A. Provisions pour risques et charges		153	308	231
1. Pensions et obligations similaires		0	0	0
2. Charges fiscales		0	0	9
3. Grosses réparations, gros entretien		0	0	0
4. Autres risques et charges	(3)	153	308	223
IX.B. Impôts différés et latences fiscales		220	17	100
DETTES		27 820	28 643	27 353
X. Dettes à plus d'un an		12 173	14 433	15 079
A. Dettes financières	(4)	12 173	14 381	15 059
1. Emprunts subordonnés		0	0	0
2. Emprunts obligataires non subordonnés		0	0	0
3. Dettes de location-financement et assimilées		1 068	934	682
4. Etablissements de crédit		11 098	13 416	14 311
5. Autres emprunts		7	30	66
B. Dettes commerciales		0	0	0
1. Fournisseurs		0	0	0
2. Effets à payer		0	0	0
C. Acomptes reçus sur commandes		0	0	0
D. Autres dettes à plus d'un an		0	52	20
XI. Dettes à un an au plus		15 142	13 788	11 780
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(5)	4 903	3 930	3 067
B. Dettes financières à un an au plus	(6)	356	392	28
1. Etablissements de crédit		356	392	28
2. Autres emprunts		0	0	0
C. Dettes commerciales		4 990	6 700	5 957
1. Fournisseurs	(7)	4 990	6 700	5 957
2. Effets à payer		0	0	0
D. Acomptes reçus sur commandes		0	0	0
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	(8)	3 928	2 360	1 821
1. Impôts		2 634	1 066	996
2. Rémunérations et charges sociales		1 294	1 295	825
F. Autres dettes à un an au plus	(9)	966	405	907
XII. Comptes de régularisation		505	421	494
TOTAL DU PASSIF		50 755	52 851	54 801

2. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en EUR milliers)	note	2002	2001	2000
I. VENTES ET PRESTATIONS		49 175	47 509	44 716
A. Chiffre d'affaires	(1)	48 222	46 249	43 979
B. Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +)	(2)	245	701	(208)
C. Production immobilisée		122	208	192
D. Autres produits d'exploitation	(3)	587	350	752
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS		43 678	44 281	37 901
A. Approvisionnements et marchandises		22 186	21 114	20 049
1. Achats		22 444	21 871	20 415
2. Variations de stocks (augmentation -)		(258)	(757)	(366)
B. Services et biens divers		7 619	8 361	7 578
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	(4)	10 362	10 765	7 746
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (dotations +)	(5)	3 198	2 933	2 479
E. Réductions de valeur sur stocks et créances commerciales (dotations +)	(6)	87	676	(88)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +)	(7)	(386)	64	(81)
G. Autres charges d'exploitation	(8)	612	368	286
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		0	0	(68)
III. BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION		5 497	3 228	6 815
IV. PRODUITS FINANCIERS		139	284	378
A. Produits des immobilisations financières		1	3	0
B. Produits des actifs circulants		43	119	249
C. Autres produits financiers		95	163	128
V. CHARGES FINANCIERES		4 236	4 192	4 055
A. Charges de dettes		990	1 093	1 049
B. Amortissement sur écarts de consolidation positifs		3 045	2 793	2 628
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que sub II.E. (dotations +)	(9)	0	39	69
D. Autres charges financières		201	267	309
VI. BENEFICE COURANT (PERTE COURANTE)		1 400	(680)	3 138
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 132	684	321
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		9	0	0
B. Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		0	0	0
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		69	91	0
D. Reprises de provisions pour risques et charges	(10)	105	59	26
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés		918	463	15
F. Autres produits exceptionnels	(11)	31	72	279
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES		262	799	428

(en EUR milliers)	note	2002	2001	2000
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles		1	143	0
B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		0	0	0
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières		7	91	0
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotation +)		0	81	16
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		43	5	32
F. Autres charges exceptionnelles		213	479	379
G. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		0	0	0
H. Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	(12)	0	0	0
IX. BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOTS		2 270	(795)	3 031
X.A. PRELEVEMENTS SUR IMPOTS DIFFERES		46	62	94
X.B. TRANSFERTS AUX IMPOTS DIFFERES		(201)	(40)	(23)
XI. IMPOTS SUR LE RESULTAT		(2 813)	(1 429)	(2 683)
A. Impôts		(2 911)	(1 433)	(2 688)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		98	4	5
	(13)			
XII. BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE		(698)	(2 202)	418
XIII. QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES				
MISES EN EQUIVALENCE		0	(44)	0
A. Résultats en bénéfice		1	0	0
B. Résultats en perte		(1)	(44)	0
XIV. BENEFICE CONSOLIDE (PERTE CONSOLIDEE)		(697)	(2 245)	418
A. Part des tiers		0	0	3
B. Part du Groupe		(697)	(2 245)	415

Commentaires financiers

Commentaire général

Historiquement, le Groupe a accumulé des goodwill d'acquisition importants qui se trouvent en immobilisations incorporelles (marques et fonds de commerce acquis) ainsi qu'en écarts de consolidation à l'actif du bilan (acquisitions de sociétés ou prises de participation). Les écarts de consolidation proviennent de ce que les entreprises acquises se valorisent sur une base économique et commerciale plutôt que sur la seule base de leurs actifs nets.

L'enregistrement comptable des différents goodwill, sans modifier la profitabilité opérationnelle des activités acquises, a un impact défavorable immédiat sur les résultats comptables consolidés par la prise en charge de leur amortissement. Ceci d'autant plus que dans un souci de prudence, le Groupe a opté pour un amortissement rapide (linéaire sur dix ans).

Pour retrouver la profitabilité réelle du Groupe, il convient d'éliminer les charges d'amortissement de ces goodwill qui se trouvent enregistrées dans les rubriques II.D. (amortissement des écarts affectés à des éléments de l'actif immobilisé) et V.D. (amortissement des écarts non affectés) du compte de résultats.

L'importance de ces charges d'amortissement annuelles explique en outre l'importance relative des charges fiscales de l'exercice pour le calcul desquelles, dans leur toute grande majorité, elles n'interviennent pas.

En préparation du passage aux règles IAS (IFRS), prévu pour l'exercice 2005, le Groupe a mis en place une procédure annuelle d'appréciation de la valeur résiduelle de ses goodwill (procédure appelée «impairment test») afin de définir, au sein de chaque société du Groupe, si l'enregistrement de réductions de valeur complémentaires est nécessaire.

Commentaire des principaux postes des comptes annuels consolidés

ACTIF

Note 1 : Les "Frais d'Etablissement" incorporent depuis 2000 des frais de restructuration liés à la réorganisation du réseau français et à l'acquisition de fonds de commerce qui en a découlé sur les exercices 2000 et 2001.

Note 2 : Les "Immobilisations Incorporelles" concernent le goodwill d'acquisition affecté aux marques et brevets, les fonds de commerce acquis de tiers et les frais de recherche et développement activés.

Les deux premières natures d'immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur 10 ans en fonction de leur caractère permanent, les dernières le sont en fonction de leur durée de vie attendue, par exemple 5 ans pour les machines développées.

Au 31 décembre 2002, la valeur d'acquisition cumulée des goodwill affectés aux marques et brevets est de 12.094 K€ et leur valeur comptable nette de 6.183 K€ (-14,6%); la valeur d'acquisition cumulée des fonds de commerce acquis de tiers est de 3.808 K€ (+8,4%) et leur valeur comptable nette de 2.851 K€ (-7%).

Au cours de 2002, ces immobilisations ont augmenté de 322 K€ pour les

licences, marques et brevets, de 90 K€ pour les fonds de commerce acquis de tiers. Les frais de R&D activés n'ont pas augmenté au cours de 2002.

Note 3 : Les "Écarts de Consolidation Positifs" qui s'élèvent à 17.429 K€ au 31 décembre 2002 concernent l'expression des goodwill payés par le Groupe lors de l'acquisition de participations dans les sociétés filiales. Ces goodwill sont amortis linéairement sur 10 ans en fonction du caractère permanent, stable et récurrent de l'activité qui les concerne. Ils ont augmenté en 2002 de 2.683 K€ (+15%) de l'acquisition de la société belge Axxor International SA.

Note 4 : La diminution des "Immobilisations Corporelles" résulte de la cession des bâtiments de Braine (-367 K€) ainsi que du refinancement du matériel roulant (-167 K€).

Note 5 : Les "Immobilisations Financières" ont été augmentées au cours de l'exercice 2002 pour l'essentiel par la mise en équivalence dès le 1er janvier 2002 de la société Davamat-Fountain (141 K€), sans activité, qui se verra fusionnée avec la société Davamat au cours de l'exercice 2003. Le solde est une prise de participation de 30% dans la société distributrice allemande G.M.S. (18 K€).

Note 6 : Les "Créances à plus d'un an" qui s'élèvent à 202 K€, ont enregistré une augmentation de 166 K€ au cours de l'exercice 2002.

Note 7 : Les "Stocks" consolidés identifient les articles fabriqués par le Groupe comme étant des Produits Finis, après élimination de leur marge intergroupe, alors qu'ils sont enregistrés en tant que Marchandises dans les comptes statutaires des différentes sociétés consolidées.

L'augmentation des stocks entre décembre 2001 et décembre 2002 qui s'élève à 499 K€, s'explique notamment par les stocks de la société acquise en 2002 (162 K€) et par des sur-stocks temporaires de composants pour les machines Ottimo et Cremezzo. L'impact que la croissance de l'activité Nespresso Professional (+42%) aurait dû avoir sur le niveau de stock a été compensé par une accélération du rythme des livraisons Nespresso au Groupe.

Note 8 : La diminution des "Créances Commerciales à un an au plus" (-3%, malgré une augmentation des ventes de 4,3%) s'explique essentiellement par le renforcement des mesures de recouvrement clients dans les sociétés concessionnaires.

Note 9 : Aucun plan "Actions Propres" n'a été suivi au cours de 2002.

Note 10 : Les comptes de "Valeurs Disponibles", en légère hausse, reflète l'amélioration du cash-flow opérationnel au cours de l'exercice 2002.

PASSIF

Note 1 : Le "Capital" social est représenté par 1.615.960 actions. Chaque action détient les mêmes droits.

Un historique du capital est présenté dans la partie concernant les comptes statutaires de Fountain Industries Europe SA.

Au-delà de ces actions, les différents plans de warrants en vigueur au 31 décembre 2002 (plans B et D) portent sur 90.145 warrants attribués. Ils don-

nent droit à la souscription future de 55.085 actions nouvelles complémentaires, éventuelles, le solde ne pouvant plus être acquis définitivement par leurs bénéficiaires, ni dès lors être exercé.

Note 2 : Les "Réserves Consolidées" ont diminué de la quote-part du Groupe dans la perte comptable nette de l'exercice 2002 (soit de 697 K€) et des dividendes 2003 (au titre de 2002).

Note 3 : Les "Provisions pour risques et charges" ont essentiellement diminué, par rapport à 2001, de la reprise d'un trop provisionné (90 K€) et de l'utilisation d'une autre (25 K€) toutes deux dans des sociétés françaises du Groupe.

Note 4 : Les "Dettes Financières à plus d'un an" ont diminué de 2.208 K€, conformément au plan de remboursement des crédits principaux du Groupe. Ces crédits contractés en juin 1999 sont remboursables en 7 échéances annuelles. Elles ont par contre enregistré une augmentation lors du financement par crédit bancaire de l'acquisition de la société Axxor International SA. Par ailleurs, le financement bancaire portant sur l'acquisition en 2001 des sociétés françaises du groupe Fodis remboursé à 50% sur l'exercice 2002, sera définitivement remboursé en 2003.

Note 5 : L'accroissement des comptes de "Dettes à plus d'un an échéant dans l'année" provient de l'effet conjugué de la dernière tranche à rembourser pour le financement des sociétés du groupe Fodis et de la première tranche de remboursement pour le financement de la société Axxor International SA.

Note 6 : Les "Dettes Financières à un an ou plus" n'ont pas enregistré d'évolution significative au cours de l'exercice 2002.

Note 7 : Les "Dettes Fournisseurs" ont diminué de 25% par rapport à 2001, par suite essentiellement de l'accélération du rythme des achats Nespresso Professional et par le meilleur lissage des achats de matières premières au long de l'exercice.

Note 8 : La croissance des "Dettes fiscales" s'explique principalement par l'augmentation du chiffre d'affaires et des bases taxables. Voir note 13 du compte de résultats.

Note 9 : Les "Autres Dettes à un an ou plus" au-delà des dividendes 2003 sont restées au niveau de 2001, significativement plus bas qu'au cours des exercices 2000 et 1999.

COMPTE DE RESULTATS

Note 1 : De manière générale, les comptes de résultats ont été impactés par l'acquisition de la société Axxor International SA, intégrée globalement aux comptes à dater du 1er janvier 2002.

Note 2 : Dans un contexte économique difficile, le Groupe a enregistré une croissance de son "Chiffre d'affaires" de 4,3%, à 48.222 K€, sous la poussée de l'activité Nespresso Professional en France et au Luxembourg (représentant aujourd'hui 23% du chiffre d'affaires total), ainsi que par l'apport de la société acquise (523 K€). L'activité Fountain a enregistré une baisse de 3,5%.

Note 3 : La "Production immobilisée" correspond à l'activation des machines (distributeurs de boissons chaudes) mises exceptionnellement en prêt auprès de certains clients.

Note 4 : Les "Services et Biens Divers", en repli significatif de 742 K€ malgré les services et biens divers de la société acquise (263 K€), reflètent la politique de compression des dépenses suivi tout au long de 2002.

Note 5 : En 2002, les charges de "Rémunérations" sont en repli de 403 K€ (-3,7%) malgré des rémunérations acquises pour 96 K€ et des charges de licenciement ou de préavis non prestés pour 200 K€. Elles s'élèvent à 21,5% du chiffre d'affaires contre 23,3% en 2001.

Note 6 : Les "Charges d'amortissement", en augmentation de 265 K€ (+9%) en 2002, comprennent l'amortissement selon la méthode dégressive, des nouvelles lignes de production des cartouches installées à Braine-l'Alleud ainsi que l'amortissements des actifs de la société belge acquise (62 K€).

Note 7 : Les "Réductions de valeur" enregistrées en 2002 sont 8 fois plus faibles qu'en 2001, comme suite à la reprise d'une provision importante sur créances commerciales au Benelux.

Note 8 : Les "Provisions pour risques et charges" se sont clôturées fin 2002 sur une reprise nette de 386 K€ comme suite à l'annulation d'une pension extra-légale de 384 K€, constituée antérieurement et rendue caduque.

Note 9 : L'amortissement des "Écarts de consolidation positifs" qui s'élève à 3.045 K€ en 2002, a augmenté de 254 K€ par rapport à l'exercice 2001 suite à l'intégration de la société belge Axxor en 2002.

Note 10 : Le compte "Reprise de réductions de valeur exceptionnelles sur immobilisations financières" s'élève à 69 K€ en 2002 comme suite à la clôture de la liquidation de la société NewCaffè Benelux.

Note 11 : Les "Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés" de 2002 portent essentiellement sur les plus-values réalisées lors de la cession des bâtiments de Braine (882 K€).

Note 12 : Les "Autres charges exceptionnelles" qui s'élèvent en 2002 à 213 K€, portent essentiellement sur la clôture de la liquidation de NewCaffè Benelux (98 K€), sur une transaction de nature sociale en Angleterre (28 K€), sur une perte exceptionnelle sur créance (20 K€), ainsi que sur un arriéré de sécurité sociale française (19 K€).

Note 13 : La charge consolidée d'impôts pour 2002, s'élève à 2.911 K€ pour un "Bénéfice avant impôts" de 2.270 K€. Cette situation provient de ce (I) que les charges d'amortissement d'écart de consolidation (3.045 K€) n'interviennent pas dans le calcul fiscal, (II) que la somme des résultats des filiales en perte s'est élevée à 1.237 K€ et (III) qu'une provision fiscale complémentaire de 333 K€ a dû être enregistrée en anticipation de la modification des règles fiscales d'amortissement des marques aux Pays-Bas qui mèneront à un allongement de leur période totale d'amortissement. Le taux d'imposition moyen réel du Groupe est de 38,7% sur 2002.

Annexes aux comptes annuels consolidés de 2002

Le périmètre de consolidation

Toutes les sociétés dont le Groupe détient plus de 50% du capital, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Les sociétés dont le Groupe possède une participation significative sans pour autant bénéficier d'un contrôle total, sont intégrées selon la méthode proportionnelle.

Par rapport à l'exercice 2001, le périmètre de consolidation a été modifié par différentes transactions :

(I) l'acquisition de la société belge Axxor International SA, consolidée selon la méthode globale à dater du 1er janvier 2002.

(II) la fusion des sociétés Fountain Distribution Bretagne SAS et Nespresso Iroise SAS, détenues à 100% depuis 2001, dans leur société mère FODIS SAS, elle aussi détenue à 100%.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe possède une participation peu significative ou dont la contribution au Groupe est non matérielle, ne sont pas consolidées. Il s'agit en 2002 de :

(I) Fountain Consumer Appliances Ltd basée à Chennai/Madras en Inde dont la participation du Groupe est de 22,29% (en repli de 4,67% de points de base);

(II) Fountain Distribution Gulf Ltd basée à Chypre, sans activité et en liquidation, dont la participation du Groupe est de 50%;

(III) Fountain Sud SARL basée dans le Sud de la France, sans activité et en liquidation, dont le Groupe possède 100% des actions;

(IV) G.M.S. GmbH basée à Muggensturm en Allemagne, dans laquelle le Groupe a pris une participation de 30% avec option de revente au profit des actionnaires majoritaires;

(V) Fountain Gothenburg A/S, basée à Gothenburg en Suède, dans laquelle le Groupe a une participation de 20% depuis 2001, avec option de revente au profit des actionnaires majoritaires.

Critères de consolidation

La consolidation de 2002 a été réalisée en EUR comme celle de 2001 mais contrairement aux consolidations des années précédentes qui ont été réalisées en BEF et convertie ensuite mécaniquement en EUR.

Les résultats sont arrêtés après affectations et prélèvements.

Les comptes inter-sociétés existant entre les sociétés du Groupe ont été exclus des comptes consolidés. Les dividendes éventuels entre les sociétés du Groupe ont été éliminés du compte de résultats consolidé. Les charges et produits réalisés entre sociétés du Groupe ont de même été éliminés du compte de résultats consolidé.

Afin de permettre une élimination plus rapide des opérations inter-sociétés, les sociétés du Groupe enregistrent leurs opérations à un taux de change des devises budgétaire fixe. Les distorsions que cette méthode peut créer entre les charges d'approvisionnement (et dès lors la marge brute) et les charges financières ont été corrigées lors de la consolidation.

Les écarts de consolidation positifs repris à l'actif du bilan consolidé sont amortis linéairement sur dix ans comme tout goodwill d'acquisition affecté à des immobilisations incorporelles (marques, brevets, fonds de commerce entre autres).

Règles d'évaluation applicables aux comptes annuels consolidés

Règles d'Evaluation

Les éléments d'actif et de passif ainsi que les droits et engagements repris dans les comptes annuels consolidés sont évalués conformément à l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 et aux dispositions particulières du Code des sociétés.

Ils sont évalués selon des règles uniformes et, sauf lorsque spécifié différemment, constantes.

Le texte intégral du détail des règles d'évaluation est repris dans les Comptes Consolidés tels que publiés à la Banque Nationale de Belgique. Il peut être obtenu au siège de la société sur simple demande.

Frais d'Etablissement

Ils sont amortis sur une durée maximum de cinq ans.

Immobilisations Incorporelles

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition et incluent leurs frais accessoires d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée probable d'utilisation.

Les frais liés à l'acquisition, à l'enregistrement et à la conservation des marques et des brevets sont amortis linéairement sur dix ans.

Les fonds de commerce acquis de tiers sont amortis linéairement sur dix ans, avec leurs frais accessoires lorsqu'ils sont significatifs.

Pour être activés, les frais de R&D doivent pouvoir être isolés, se rapporter à une génération complète de machines ou de cartouches et présenter une importance significative eu égard au résultat consolidé opérationnel. Ils sont alors amortis linéairement sur une période de cinq ans, par semestre entier à dater de leur acquisition.

Immobilisations Corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plans d'amortissement retenus dans les comptes statutaires des sociétés consolidées sont repris dans les comptes consolidés pour autant qu'ils ne conduisent pas à une distorsion significative de l'image fidèle du Groupe.

Les modes et méthodes d'amortissement retenus sont fonction de la nature des biens et de leur durée de vie estimée.

Les machines commercialisées par le Groupe sous forme de mise à disposition, gratuite ou payante, sont activées et amorties linéairement sur trois ans « prorata temporis ».

Location-Financement et Droits Similaires

Les droits d'usage dont dispose le Groupe en vertu de contrats de location-financement ou similaires (A.R. du 3 décembre 1993) font l'objet d'une inscription à l'actif du bilan en immobilisations corporelles et au passif pour les engagements corrélatifs, lorsque les montants concernés sont significatifs au regard de la structure du bilan consolidé.

Immobilisations Financières

Les participations qui ne sont pas consolidées, quelle que soit la méthode, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou d'apport, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur enregistrées en fonction de leur valeur intrinsèque, de leur rentabilité et de leurs perspectives d'avenir. Les créances et cautionnements versés en numéraire sont enregistrés les concernant à leur valeur nominale.

Par décision du Conseil d'Administration en 2002, les écarts de consolidation définis sur les nouvelles participations sont calculés en tenant compte de l'incorporation préalable de leurs frais accessoires à leur valeur d'acquisition.

Stocks

La valeur des stocks est déterminée par application de la méthode des prix moyens pondérés. Toutefois la rapidité de rotation de certains articles conduit en pratique, dans les sociétés de distribution, à utiliser leur dernier prix d'achat. Ce qui aboutit à une valorisation quasi équivalente. Le coût des produits finis comprend les coûts de matières premières et de main-d'œuvre directe à l'exclusion de tout coût indirect.

Lorsque les articles en stock ont fait l'objet de cessions entre sociétés du Groupe, leur valeur d'inventaire est ramenée à leur prix de revient, comme si les cessions s'étaient opérées au prix constant. Cette élimination des marges sur stocks fait l'objet d'une correction des charges fiscales de l'exercice. La valeur des articles en stock fait l'objet de réductions de valeur selon la nature et les caractéristiques des produits concernés.

Une distinction est ainsi faite entre les machines destinées à la vente et les machines destinées aux mises à l'essai auprès de la clientèle.

Travaux en Cours

Ils ne concernent que les machines fabriquées par le Groupe. Les fabrications sont lancées sur base de commandes regroupées. Les travaux en cours sont valorisés sur base des mises en fabrication intégrant les coûts réels des matières premières et le coût standard de la main-d'œuvre directe. Cette dernière est testée régulièrement et éventuellement adaptée sur base de la main-d'œuvre directe réelle mesurée.

Valeurs Disponibles et Placements de Trésorerie

Ils sont enregistrés à leur valeur nominale et les placements en valeurs étrangères sont convertis à leur taux de change de clôture.

Afin de respecter au mieux l'image fidèle du Groupe, les éventuelles actions propres sont enregistrées à leur valeur d'acquisition diminuée de réductions de valeur si nécessaire. Celles-ci peuvent le cas échéant être reprises si le cours de bourse de clôture de la veille du dernier Comité d'Audit précédant la publication des Informations Annuelles le justifie.

Dettes et Créances en Devises Etrangères

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties à leur taux de change de clôture. Les écarts de conversion défavorables sont pris en charge et les écarts de conversion favorables sont considérés comme des produits à reporter.

Etats des Litiges Importants

Un litige commercial ancien, opposant le Groupe à un ex-distributeur français, n'a pas connu, en 2002, d'évolution qui ait réclamé la constitution d'une provision pour risque. Le Groupe n'a pas connu au cours de l'exercice 2002 d'autre litige significatif.

Garanties Techniques

Il est provisionné un montant de 0,25% du chiffre d'affaires de la société consolidante pour couvrir d'éventuels risques alimentaires des produits consommables vendus.

Une provision pour garantie technique complémentaire a été enregistrée forfaitairement sur les nouvelles machines de la gamme Ottimo.

Warrants et Stock Option Plans

Les plans warrants en vigueur fin 2002 donnaient initialement droit à la souscription ultérieure de 104.401 actions. Parmi ces warrants, 44.400 ont été attribués au titre du plan B et 45.745 au titre du plan D. Le solde, soit 14.256 warrants, n'ayant pas été attribué avant le 1er janvier 2002, est considéré comme caduc. Par ailleurs, nous rappelons que le plan C avait été annulé au cours de l'exercice 2000. 14.800 warrants du plan B étaient définitivement acquis au 31 décembre 2002. De même, 28.127 warrants du plan D étaient définitivement acquis à cette date, le solde des warrants de ce plan D se partageant entre 12.158 warrants devant encore être définitivement acquis au cours de l'exercice 2003 et 5.460 warrants ne pouvant plus l'être après 2002.

Liste des administrateurs et commissaires aux comptes

(par ordre alphabétique)

	Début du mandat	Fin du mandat
ADMINISTRATEURS		
Monsieur Jean DUCROUX	24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Alain ENGLEBERT, secrétaire général	(indépendant) 24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Regnier HAEGELSTEEN	24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Bruno LAMBERT	24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Paul LIPPENS	(indépendant) 24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Philippe RENIE	24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Philippe SEVIN	24 mars 1999	28 mai 2005
Monsieur Pierre VERMAUT, Président S.A. Cytinvest,	(indépendant) 2 février 2000	28 mai 2005
représentée par Monsieur Michel DELLOYE	28 mars 2000	28 mai 2005
COMMISSAIRES AUX COMPTES		
Linet & Partners SCPRL, comptes statutaires, représentée par Monsieur Michel LINET	14 avril 1997	29 mai 2006
B.S.T. Réviseurs d'Entreprises SCPRL, comptes consolidés, représentée par Madame Pascale TYTGAT	1 avril 1998	24 mai 2004

Liste des sociétés du Groupe

	Adresse	Pays	Fraction du capital détenu	Variation du % par rapport à 2001
I. Sociétés consolidées par intégration globale				
Axxor International SA	Avenue de l'Artisanat 13, B-1420 Braine-l'Alleud	Belgique	100,00%	+100,00%
Davamat NV	Eeklostraat 81, B-9971 Lembeke	Belgique	100,00%	-
Davamat-Fountain BVBA	Eeklostraat 81, B-9971 Lembeke	Belgique	100,00%	-
FODIS SAS	Rue Joseph Le Brix, ZA de Mescoden, F-29260 Ploudaniel	France	100,00%	-
Fountain Coffee Systems Finland OY	Pokilantie 61, SF-00660 Helsinki	Finland	100,00%	-
Fountain CS, s.r.o.	Hudcova 78, CR-61200 Brno	République tchèque	100,00%	-
Fountain Danmark A/S	Hammerholmen 18E, DK-2650 Hvidovre	Danemark	100,00%	-
Fountain Industries Benelux SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud	Belgique	100,00%	-
Fountain Industries Europe SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud	Belgique	100,00%	-
Fountain Industries France SAS	Boulevard de la Libération 6, F-93200 Saint-Denis	France	100,00%	-
Fountain Industries U.K. Ltd	Reydon Business Park, IP18 6DH Reydon Southwold, Suffolk	Royaume-Uni	100,00%	-
Fountain Manufacturing Ltd	Reydon Business Park, IP18 6DH Reydon Southwold, Suffolk	Royaume-Uni	100,00%	-
Fountain Marketing & Research BV	Baronielaan 139, NL-4818 Breda	Pays-Bas	100,00%	-
Fountain Netherlands Holding BV	Baronielaan 139, NL-4818 Breda	Pays-Bas	100,00%	-
Fountain Scandinavia A/S	Hammerholmen 18E, DK-2650 Hvidovre	Danemark	100,00%	-
FountainBrand International NV	Penstraat 254, Beau Rivage 1 Curaçao	Antilles néerlandaises	100,00%	-
NewCaffè (France) SAS	Boulevard de la Libération 6, F-93200 Saint-Denis	France	100,00%	-
NewCaffè Importateur SAS	Boulevard de la Libération 6, F-93200 Saint-Denis	France	100,00%	-
Sy-Ra International Holding NV	Penstraat 254, Beau Rivage 1 Curaçao	Antilles néerlandaises	100,00%	-
Sy-Ra Netherlands Holding BV	Baronielaan 139, NL-4818 Breda	Pays-Bas	100,00%	-
Symfoni UK Ltd	Reydon Business Park, IP18 6DH Reydon Southwold, Suffolk	Royaume-Uni	100,00%	-
I.bis. Sociétés consolidées par la méthode proportionnelle				
Fountain Soleil SAS	Roland Garros 165, F-34130 Mauguio (Montpellier)	France	50,00%	-
Slodadis SAS	Chemin de Saint Marc 51-53, F-06530 Pleymeinade (Grasse)	France	50,00%	-
I.ter. Sociétés mises en équivalence				
Fountain Industries Deutschland GmbH	Am Sonnenblik 3, D-65207 Wiesbaden-Medenbach	Allemagne	100,00%	-
II. Sociétés exclues du périmètre de consolidation				
Fountain Consumer Appliances Ltd	Ashiana App. Sims Park, Club Road, Nilgiris Tamid Nadu	Inde	22,29%	-4,67%
Fountain Distribution Gulf Ltd (en liquidation)	Kipranoros Street 24-26, Nicosie	Chypre	50,00%	-
Fountain Gothenburg A/S	Bow 15, S-43321 Partille (Göteborg)	Suède	20,00%	-
Fountain Sud (France) SARL (en liquidation)	ZA les Ferrailles, Route de Caumont, F-84800 Isle sur la Sorgue	France	100,00%	-
G.M.S. GmbH	Vogesenstrasse 41, D-76461 Muggensturm (Karlsruhe)	Allemagne	30,00%	+30,00%

VII. État des frais d'établissement

(en EUR)	Montants
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	325 083,48
Nouveaux frais engagés pendant l'exercice	0
Dotations aux amortissements	(89 634,15)
Écarts de conversion	(872,24)
Autres mutations de l'exercice	(1,83)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2002	234 575,26
Dont des frais de restructuration	229 956,94
Dont des frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, etc.	4 618,31

VIII. État des Immobilisations incorporelles

(en EUR)	Frais de R&D	Concessions, brevets, licences, etc.	Goodwill, fonds de commerce
Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	413 612,40	12 093 905,88	3 718 273,12
Acquisition de l'exercice	0	321 973,43	90 265,16
Cessions et désaffectations de l'exercice	0	(42 161,78)	(133 84,58)
Transferts de rubriques	0	6 653,27	0
Écarts de conversion de l'exercice	0	(68,03)	1 106,09
Autres mutations de l'exercice	(6 941,01)	(302,05)	445 000,97
Au terme de l'exercice 2002	406 671,39	12 380 000,72	4 121 360,76
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	150 932,60	4 856 644,71	649 414,18
Dotations de l'exercice	99 491,06	1 345 643,14	398 580,12
Annulés suite à cession ou désaffectation	0	(11 493,02)	0
Transferts de rubriques	0	6 653,27	0
Écarts de conversion de l'exercice	0	(124,64)	112,09
Autres mutations de l'exercice	(1 388,21)	(303,24)	222 500,67
Au terme de l'exercice 2002	249 035,45	6 197 020,22	1 270 607,06
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2002	157 635,94	6 182 980,50	2 850 753,70

X. État des immobilisations financières

(en EUR)	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
Participations		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	528,21	171 975,64
Acquisition de l'exercice	141 717,85	18 000,00
Transferts de rubriques	0,00	1 844,44
Écarts de conversion de l'exercice	0,00	31,10
Au terme de l'exercice 2002	142 246,06	191 851,18
Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	0,00	21 577,30
Dotations de l'exercice		238,23
Reprises car excédentaires		0,00
Transferts de rubriques		1 898,57
Écarts de conversion de l'exercice		19,46
Au terme de l'exercice 2002	0,00	23 733,56
Variations des capitaux propres de l'entreprise mise en équivalence		
Quote-part dans le résultat de l'exercice 2002	320,41	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2002	142 566,47	168 117,62
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	0,00	267 943,81
Additions propres à l'exercice		68 591,43
Remboursements de l'exercice		(33 561,28)
Réductions de valeur actées		(6 278,11)
Réductions de valeur reprises		68 680,16
Écarts de conversion		(0,05)
Autres mutations de l'exercice		(62 247,26)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2002	0,00	303 128,70
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice 2002	0,00	-

XI. État des réserves consolidées

(en EUR)	2002	2001	2000
Réserves Consolidées au terme de l'exercice précédent	(2 423 027,05)	865 551,68	1 168 133,09
Résultat de l'exercice	(697 321,26)	(2 245 239,28)	415 301,38
Dividendes de l'exercice	(517 107,20)		(717 882,79)
Annulation d'actions propres		(1 043 339,45)	
Autres mutations	0,30		
Réserves Consolidées au terme de l'exercice 2002	(3 637 455,21)	(2 423 027,05)	865 551,68

IX. État des immobilisations corporelles

(en EUR)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et assimilés	Autres	Immobilisations en cours
Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	1 686 008,10	4 985 868,21	4 186 077,13	1 363 140,44	732 129,16	359 207,61
Acquisition de l'exercice	7 504,00	441 236,70	223 612,57	443 571,47	102 598,17	8 418,80
Cessions et désaffectations de l'exercice	(2 192 128,22)	(236 026,43)	(520 610,98)	(8 778,98)	(13 041,83)	(39 650,16)
Transferts de rubriques	36 024,72	(43 040,77)	193 203,91	193 835,75	(126 059,68)	(319 557,44)
Écarts de conversion de l'exercice	(0,24)	(125 162,24)	(29 648,33)	(4 128,24)	1 097,61	(0,01)
Autres mutations de l'exercice	590 108,03	10 568,32	109 148,34	42 582,98	(1 791,38)	0,00
Au terme de l'exercice 2002	127 516,39	5 033 443,79	4 161 782,64	2 030 223,42	694 932,05	8 418,80
Plus-values						
Au terme de l'exercice précédent						
Autres mutations de l'exercice						
Au terme de l'exercice 2002						
Amortissements et réductions de valeur						
Au terme de l'exercice précédent	1 241 460,79	3 645 869,28	3 227 410,75	630 265,30	498 917,67	0,00
Dotations de l'exercice	4 516,45	455 511,33	348 970,27	387 283,41	68 708,43	
Repris car excédentaires	(9 353,52)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulés suite à cession ou désaffectation	(1 343 990,55)	(230 287,43)	(393 597,90)	(2 403,67)	(4 072,04)	
Transferts de rubriques	11 943,95	(11 943,95)	131 875,38	(108 836,86)	(88 632,03)	
Écarts de conversion de l'exercice	(0,10)	(95 602,71)	(32 673,19)	(3 605,78)	(91,24)	
Autres mutations de l'exercice	113 114,88	5 902,74	88 428,74	25 549,81	(1 791,39)	
Au terme de l'exercice 2002	17 691,90	3 769 449,26	3 370 414,05	928 252,21	473 039,40	0,00
Valeur comptable nette au terme de l'exercice 2002						
	109 824,49	1 263 994,53	791 368,59	1 101 971,21	221 892,65	8 418,80
Dont terrains et constructions				612 439,25		
Dont installations, machines et outillages				435 589,67		
Dont mobilier et matériel roulant				53 942,29		

XII. État des écarts de consolidation

(en EUR)	positifs	négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	17 822 666,86	0,00
Écarts d'acquisition de l'exercice	2 682 721,16	
Cessions de l'exercice	0,00	
Amortissements de l'exercice	(3 045 021,84)	
Autres variations de l'exercice	(31 026,73)	
Valeur comptable au terme de l'exercice 2002	17 429 339,45	0,00

XIII. État des dettes

(en EUR)	Echéant dans l'année	Echéant entre 1 et 5 ans	Echéant après 5 ans	Dettes garanties par sûretés réelles
Dettes financières	4 902 786,42	12 173 371,34	0,00	1 268 599,47
Emprunts subordonnés				
Emprunts obligataires non subordonnés				
Dettes de location-financement	200 771,58	1 067 827,89		1 268 599,47
Établissements de crédit	4 490 255,36	11 098 081,11		
Autres emprunts	211 759,48	7 462,34		
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 902 786,42	12 173 371,34	0,00	1 268 599,47

XIV.A. Chiffre d'affaires net agrégé du Groupe en Belgique

(en EUR)	2002	2001	2000
Addition des ventes réalisées en Belgique	9 253 423,58	10 414 983,44	10 122 142,72

XIV.B. Effectif moyen du personnel et frais de personnel

	2002	2001	2000
Effectif moyen (en équivalents temps pleins)			
Effectif moyen du personnel des sociétés consolidées par intégration globale	261	266	203
Personnel de direction	27	29	29
Employés	171	178	115
Ouvriers	63	59	59
Effectif moyen du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle	9	10	0
Personnel de direction	1	1	0
Employés	8	8	0
Ouvriers	0	1	0
Effectif moyen du personnel en Belgique	68	68	68
Frais de personnel (en EUR)			
Frais de personnel des sociétés consolidées par intégration globale			
Rémunérations et charges sociales	9 951 075,21	10 301 661,60	7 635 152,29
Pensions	95 807,93	120 611,05	110 950,28
Frais de personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle			
Rémunérations et charges sociales	315 303,62	343 118,35	0,00
Pensions	0,00	0,00	0,00

XIV.C. Résultats exceptionnels

(en EUR)	2002	2001	2000
Autres produits exceptionnels	30 759,04	71 751,64	279 121,96
Récupération assurances et autres		56 214,99	
Rattrapage ristourne fournisseur sur exercice antérieur			
Cession d'activités	16 324,00		239 513,96
Autres produits exceptionnels	14 435,04	15 536,65	39 608,00
Autres charges exceptionnelles	212 607,52	479 044,92	379 329,44
Charges de restructuration des réseaux (France, Allemagne, Royaume-Uni)		398 198,61	273 185,61
Cession d'activités	101 306,52		
Autres charges exceptionnelles	111 301,00	80 846,31	106 143,83

XIV.D. Impôts sur le résultat

(en EUR)	2002	2001	2000
Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de 2002	330 511,08	(43 744,11)	(40 611,97)

XV. Droits et engagements hors bilan

(en EUR)	2002	2001	2000
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour sûretés de dettes	4 209 959,00	1 003 152,00	0,00
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par le Groupe sur ses actifs au profit	80 045,00	36 656,00	3 718,40
de sociétés commerciales consolidées	12 395,00	12 395,00	3 718,40
d'établissements de crédit	0,00	24 261,00	0,00
de tiers (autres)	67 560,00	0,00	0,00
Biens détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits du Groupe s'ils ne sont pas portés au bilan	722 848,00	886 409,00	0,00
Engagements de cession d'immobilisations	30 045,00	31 340,00	0,00
Engagements d'acquisition d'immobilisations	0,00	0,00	19 130,86
Droits résultant d'opérations relatives à l'acquisition de sociétés	0,00	2 230 205,00	2 230 205,00
Engagements résultant d'opérations relatives à des stock option plans	N/V	N/V	N/V
titres attribués	90 145 warrants	103 665 warrants	104 401 warrants
titres définitivement acquis	42 927 warrants	29 737 warrants	9 390 warrants

XVI. Relations avec les entreprises liées

(en EUR)	2002	2001	2000
Avec les entreprises liées	0,00	0,00	0,00
Créances à plus d'un an	0,00	0,00	0,00
Créances à un an au plus	0,00	0,00	0,00
Avec les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation et qui ne sont pas comprises dans la consolidation	251 010,37	150 553,12	168 255,97
Participations et actions	168 117,59	150 398,34	143 829,41
Créances à plus d'un an	0,00	0,00	0,00
Créances à un an au plus	82 892,78	154,78	24 426,56

XVII. Relations financières avec les administrateurs de la société consolidante

(en EUR)	2002	2001
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions	151 154,00	144 891,00
Montant global des avances et des crédits accordés par la société consolidante ou une filiale	0,00	0,00

Tableau d'emplois et ressources consolidés

(en EUR)	2002	2001
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Marge d'autofinancement	4 263	3 865
Variation du besoin en fonds de roulement (augmentation -)	(226)	(992)
Trésorerie d'exploitation	4 037	2 873
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)	(302)	(1 852)
Acquisitions d'immobilisations corporelles (-)	(1 105)	(1 720)
Acquisitions d'immobilisations financières (-)	(3 183)	(1 958)
Nouveaux prêts accordés (-)	(113)	(197)
Cessions d'immobilisations incorporelles (+)	164	114
Cessions d'immobilisations corporelles (+)	2 017	1 615
Cessions d'immobilisations financières (+)	0	0
Remboursements de prêts accordés (+)	34	1 150
Trésorerie d'investissement	(2 488)	(2 848)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts (augmentation +)	(2 360)	(351)
Dividendes versés (-)	0	(718)
Trésorerie de financement	(2 360)	(1 069)
VARIATION DE TRESORERIE	(811)	(1 044)
RECONCILIATION DE COMPTES DE DISPONIBLE		
Solde d'ouverture	5 113	7 055
Variation de trésorerie	(811)	(1 044)
Amortissements et réductions de valeur sur placements de trésorerie	0	(114)
Ecart de conversion (favorable +)	(23)	24
Variations de périmètre (favorable +)	583	(808)
Solde de clôture au terme de l'exercice	4 862	5 113

Comptes annuels Sociaux de 2002 (version abrégée)

1. BILAN STATUTAIRE APRÈS RÉPARTITION

(en EUR milliers)	2002	2001	2000
ACTIFS IMMOBILISES	55 469	52 823	51 992
I. Frais d'établissement	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	395	480	213
III. Immobilisations corporelles	1 841	2 324	1 541
IV. Immobilisations financières	53 233	50 019	50 238
ACTIFS CIRCULANTS	7 095	9 132	6 615
V. Créances à plus d'un an	0	0	0
VI. Stocks, Commandes en cours d'exécution	933	1 219	737
VII. Créances à un an au plus	5 872	5 944	4 653
VIII. Placements de trésorerie	0	0	459
IX. Valeurs disponibles	225	1 933	562
X. Comptes de régularisation	66	36	205
TOTAL DE L'ACTIF	62 564	61 955	58 607

(en EUR milliers)	2002	2001	2000
CAPITAUX PROPRES	35 936	34 390	33 005
I. Capital souscrit	26 160	26 160	26 160
II. Prime d'émission	32	32	32
III. Plus-values de réévaluation	0	0	0
IV. Réserves	4 732	4 355	5 281
V. Bénéfice reporté	5 012	3 843	1 532
VI. Subsidés en capital	0	0	0
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES	266	148	81
VII.A. Provisions pour risques et charges	104	131	61
VII.B. Impôts différés	162	17	20
DETTES	26 362	27 417	25 521
VIII. Dettes à plus d'un an	16 699	18 005	17 708
IX. Dettes à un an au plus	9 584	9 270	7 584
X. Comptes de régularisation	79	142	229
TOTAL DU PASSIF	62 564	61 955	58 607

Les comptes annuels sociaux de Fountain Industries Europe SA pour l'exercice 2002 sont repris en version abrégée conformément à l'article 105 du Code des Sociétés.

Conformément à la loi belge sur les sociétés commerciales, le rapport de gestion et les comptes annuels statutaires de la société ainsi que le rapport du Commissaire sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique et conservés au siège de la société à la disposition de ses actionnaires.

Le Commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes sociaux de Fountain Industries Europe SA.

2. COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE

(en EUR milliers)	2002	2001	2000
I. VENTES ET PRESTATIONS	18 017	19 730	19 438
A. Chiffre d'affaires	17 665	19 536	19 121
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	151	(53)	0
C. Production immobilisée	0	0	0
D. Autres produits d'exploitation	201	247	317
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	14 661	15 571	14 956
A. Approvisionnements et marchandises	10 222	11 167	11 114
B. Services et biens divers	2 241	2 213	2 066
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	1 392	1 570	1 370
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations (dotations +, reprises -)	763	533	388
E. Amortissements et réductions de valeur sur stocks et créances (dotations +, reprises -)	(4)	(15)	(20)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, reprise -)	12	70	(5)
G. Autres charges d'exploitation	35	33	43
III. BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	3 356	4 159	4 482
IV. Produits Financiers	345	410	662
V. Charges Financières	(1 185)	(1 238)	(2 077)
VI. BENEFICE COURANT (PERTE COURANTE)	2 516	3 331	3 068
VII. Produits Exceptionnels	827	90	0
VIII. Charges Exceptionnelles	(101)	(132)	(153)
IX. BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOTS	3 242	3 289	2 914
IX.bis Transferts/prélèvements sur impôts différés & latences fiscales	(144)	3	3
X. Impôts sur le résultat	(1 034)	(863)	(1 440)
XI. BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	2 063	2 429	1 479
XII. Prélèvements et transferts aux réserves immunisées	(288)	4	5
XIII. BENEFICE (PERTE) A AFFECTER	1 775	2 433	1 483
A. Dotation à la réserve légale	89	122	74
B. Dotation aux autres réserves	0	0	0
C. Dividende	517	0	718
D. Report à nouveau	5 012	3 843	1 532

3. HISTORIQUE DU CAPITAL

		Nombre d'actions	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital
A. CAPITAL SOUSCRIT				
23 mars 1972	Constitution de la société	600	600	600 000 BEF
26 septembre 1980	Incorporation de réserves au capital	0	600	5 000 000 BEF
24 décembre 1986	Augmentation de capital	12	612	5 100 000 BEF
	Réduction de capital	(580)	32	266 675 BEF
	Incorporation de réserves au capital	0	32	1 250 000 BEF
15 février 1995	Split des actions; 125 nouvelles pour 1 ancienne	0	4 000	1 250 000 BEF
19 décembre 1997	Augmentation de capital	1 328 000	1 332 000	416 250 000 BEF
24 mars 1999	Augmentation de capital (exercice de warrants)	88 730	1 420 730	490 525 883 BEF
27 avril 1999	Augmentation de capital (IPO)	250 000	1 670 730	576 842 176 BEF
	Incorporation de réserves au capital	0	1 670 730	1 055 284 483 BEF
	Conversion du capital en euros	0	1 670 730	26 159 819,01 EUR
26 décembre 2001	Annulation d'actions	(54 770)	1 615 960	26 159 819,01 EUR
B. CAPITAL AUTORISÉ NON SOUSCRIT				
	Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mars 1999			300 000 000 BEF
	confirmée par l'assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2001			7 436 806 EUR

4. PORTEFEUILLE-TITRES DE FOUNTAIN INDUSTRIES EUROPE SA

	Nombre d'actions détenues	Fraction du capital détenu	Fonds propres a 31 décembre 2002	Résultat de 2002
Axxor International SA	1 249	99,92%	1 176 684,11 EUR	547 737,78 EUR
Davamat NV	899	99,89%	786 176,87 EUR	292 510,18 EUR
Davamat-Fountain BVBA	749	99,87%	141 000,47 EUR	(717,39) EUR
Fountain CS, spol s.r.o.	Non Défini	100,00%	5 247 000,00 CZK	162 000,00 CZK
Fountain Industries France SAS	6	0,60%	6 831 665,19 EUR	182 676,37 EUR
Fountain Industries Benelux SA	1	0,08%	1 646 957,54 EUR	698 786,51 EUR
Fountain Netherlands Holding BV	60 000	100,00%	22 010 259,49 EUR	572 536,59 EUR
NewCaffè (France) SAS	4 999	99,98%	(87 079,81) EUR	(202 642,09) EUR
NewCaffè Importateur SAS	2 997	99,90%	727 994,11 EUR	258 817,09 EUR



Pour de plus amples
informations:

Eric Malrain, Fountain
malrain.eric@fountain.be
Tel +32-2-389 08 10
Fax + 32-2-389 08 14

*Nederlandse versie
verkrijgbaar op verzoek*

*English version
available on request*

Editeur responsable
Eric Malrain

Design & Production
Comfi & Publishing

LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES DU GROUPE FOUNTAIN

Fountain Industries Benelux SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud, Belgique
Fountain Industries France SAS	Boulevard de la Libération 6-8, F-93200 Saint-Denis, France
Fountain Industries UK Ltd	Reydon Business Park, Reydon Southwold, Suffolk IP18 6DH, Royaume-Uni
Fountain Scandinavia A/S	Hammerholmen 18E, DK-2650 Hvidovre (Copenhague), Danemark
Fountain CS, spol s.r.o.	Hudcova 78, CR-612 00 Brno, Tchéquie
NewCaffè Importateur SAS	Boulevard de la Libération 6-8, F-93200 Saint-Denis, France
Axxor International SA	Avenue de l'Artisanat 13, B-1420 Braine-l'Alleud, Belgique

LES SITES DE PRODUCTION DU GROUPE FOUNTAIN

Fountain Industries Europe SA	Avenue de l'Artisanat 17, B-1420 Braine-l'Alleud, Belgique
Fountain Manufacturing Ltd	Reydon Business Park, Reydon Southwold, Suffolk IP18 6DH, Royaume-Uni



Fountain Industries Europe S.A.

TVA: 412.124.393

Tel: +32 2/389 08 10

Fax: +32 2/389 08 14

website: <http://www.fountain-europe.com>